



2012-2013

Rapport annuel



[Quai 21 : point d'accès au Canada à un million d'immigrants entre 1928 et 1971]

TABLE DES MATIÈRES

2	Message du président du Conseil	
3	Message de la chef de la direction	
4	À propos du Musée canadien de l'immigration du Quai 21	
6	Mandat, mission et lois applicables	
7	Conseil d'administration	
8	Direction et employés	
10	Orientation stratégique	
11	Principales priorités stratégiques	
14	Résultats	
25	Faits saillants	
40	Rapport de gestion	
46	Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers	
47	Rapport de l'auditeur indépendant	
49	États financiers	

[MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL]



C'est avec une immense fierté que le Conseil d'administration du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 présente son troisième Rapport annuel à la population du Canada.

Au nom du Conseil d'administration, je souhaite exprimer notre appréciation sincère au gouvernement du Canada pour la décision historique de créer un musée national destiné à recueillir, partager et rendre hommage à l'histoire de l'immigration au Canada.

J'aimerais aussi remercier deux anciens administrateurs du Musée, dont les contributions incommensurables ont fait de ce musée une réalité : Ruth Goldbloom, dont la ténacité et la passion ont permis de transformer le Quai 21, alors un hangar à l'abandon, pour en faire le musée national que nous avons aujourd'hui; ainsi que le premier président du Musée, John Oliver, qui nous a aidés à franchir nos premières années à titre d'établissement national et nous a lancés sur la voie du succès. Ces deux personnes savaient que le Quai 21 avait un passé important, mais aussi un avenir encore plus important.

En tant que musée national mandaté afin de relater l'histoire de l'immigration canadienne, nous avons comme objectif de recueillir et de partager plusieurs histoires. Ces histoires nous parviennent des personnes qui sont venues au Canada à la recherche d'une vie meilleure pour elles-mêmes ainsi que pour leurs familles. Vos histoires et la mienne aussi. Certaines sont vieilles, d'autres plus récentes. On en trouve d'exceptionnelles, comme d'ordinaires. Ce sont des histoires de douleur et d'espoir, d'adversité et de triomphe. Ce sont les histoires qui nous définissent, nous les Canadiens et les Canadiennes.

Pour plusieurs d'entre nous, le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 représente l'endroit où leur histoire d'immigration a commencé. Pour plusieurs autres, c'est là où leur histoire se trouve préservée et mise en valeur pour les générations à venir.

Dans notre rôle de musée national consacré à l'immigration, nous offrons aux Canadiens et aux Canadiennes la possibilité d'explorer une facette essentielle de notre patrimoine. Nous les invitons à lui donner forme, à le définir et à se l'approprier. Notre musée appartient à la population canadienne. Ensemble, nous créons un vaste livre d'histoire à l'intention de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes. Par ses histoires personnelles, nous contribuons à identifier le vrai sens de l'identité canadienne et notre sentiment d'appartenance collectif.

Tung Chan
Président du Conseil d'administration

[MESSAGE DE LA CHEF DE LA DIRECTION]



L'exercice 2012-13 marque la seconde année complète d'opérations pour le Musée canadien de l'immigration du Quai 21. Et bien que nous soyons devenus une nouvelle société d'État et un musée national, nous avons une longue feuille de route de collecte, de préservation et de partage de témoignages d'immigration.

Depuis son ouverture comme centre d'immigration en 1928, le Quai 21 a été témoin de nouveaux débuts. C'est ici que plus d'un million d'immigrants ont d'abord posé le pied au Canada afin d'entreprendre leur périple.

Aujourd'hui, un Canadien sur cinq peut retracer ses racines au Quai 21. Et nous souhaitons voir ce nombre augmenter. Bien que l'endroit ne soit plus un point d'accès pour l'immigration, nous souhaitons en faire un monument personnel pour tous les Canadiens et toutes les Canadiennes, un endroit où toutes les nouvelles histoires pourront être racontées et partagées, où les histoires du passé seront préservées à l'intention des futures générations et où les Canadiens et les Canadiennes pourront ressentir les attentes, les expériences et les émotions des nouveaux arrivants au Canada.

Il s'agit d'un mandat énorme comportant des responsabilités significatives. Au cours des deux dernières années, nous avons accompli une grande part du travail de fondation nous permettant de devenir un musée national à part entière. Nous avons mis en place les installations, la technologie et l'équipe pouvant assurer la croissance du Musée, en termes physiques comme de rayonnement, afin de raconter les témoignages généraux traitant de l'immigration canadienne au-delà du Quai 21.

Ce travail se poursuivra au cours des années à venir. À la fin 2013, nous inaugurerons notre première exposition itinérante intitulée *Canada : Jour 1*, qui traversera le pays afin de raconter l'histoire des immigrants, leurs premières expériences au pays, de la Confédération à nos jours. Et nous travaillons ferme à préparer notre première exposition permanente qui débutera en 2015 et qui sera une manifestation tangible de notre mandat national.

Nous avons collaboré étroitement avec d'autres musées nationaux sur nos priorités communes, comme par des partenariats en développement de contenus et des expositions itinérantes. Les partenariats avec la collectivité sont aussi un élément essentiel du développement de notre contenu et de la réalisation de notre mandat, comme vous pourrez le constater à l'aide de certains exemples mis en valeur dans ce rapport.

Le Musée vit des heures encourageantes et j'éprouve chaque matin une grande fierté envers le travail que nous accomplissons, inspirée par les témoignages que j'entends et consciente de la confiance des Canadiens et des Canadiennes de nous voir protéger et partager leurs témoignages personnels.

Marie Chapman
Chef de la direction



À PROPOS DU MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Le Quai 21 est un lieu historique national qui a servi de point d'accès au Canada à un million d'immigrants entre 1928 et 1971. L'endroit a aussi servi de point de départ pour 500 000 militaires canadiens au cours de la Deuxième Guerre mondiale. Le Quai 21 a rouvert le 1er juillet 1999 à titre de centre d'interprétation et en février 2011, est devenu le Musée canadien de l'immigration du Quai 21, le seul musée national du Canada atlantique.

Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 est une société d'État fédérale. Son mandat consiste à explorer le thème de l'immigration au Canada en vue d'accroître la compréhension du public à l'égard des expériences vécues par les immigrants au moment de leur arrivée au Canada, du rôle essentiel que l'immigration a joué dans le développement du Canada et de la contribution des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie canadiens.

Image gracieuseté de l'Administration portuaire d'Halifax



[LA FIÈRE HISTOIRE DU QUAI 21]

Entre 1928 et 1971, le Quai 21 a accueilli un million d'immigrants à la recherche d'aventure, d'emploi et de possibilités au Canada. On y retrouvait des réfugiés, des évacués, des épouses de guerre et des enfants déplacés. Ces personnes ont apporté une contribution inestimable au mode de vie canadien et à sa croissance en tant que nation.

Le Quai 21 a aussi joué un rôle essentiel au cours de la Deuxième Guerre mondiale, en servant de ligne de ravitaillement en biens et en troupes vers la Grande-Bretagne. En 1971, le Quai 21 a cessé ses activités de centre d'immigration canadien en raison de la baisse du nombre d'immigrants arrivant par la mer. Cependant, son histoire a continué par la vision et le dévouement de la Société du Quai 21.

[LE MUSÉE DE LA SOCIÉTÉ DU QUAI 21]

La Société du Quai 21, un organisme de bienfaisance sans but lucratif, fut fondée en 1988. Son rêve consistait à transformer le hangar d'immigration en musée de calibre mondial à la mémoire des personnes qui en ont franchi les portes et de l'importance de l'immigration dans l'histoire canadienne. Grâce aux efforts incessants et à la générosité de plusieurs supporteurs, le Musée du Quai 21 a ouvert ses portes le 1^{er} juillet 1999.

[LA NAISSANCE D'UN MUSÉE NATIONAL]

En juin 2009, le Premier ministre canadien annonçait que le gouvernement du Canada avait l'intention de créer un nouveau musée national au Quai 21 en vue d'accroître la compréhension du public à l'égard des expériences vécues par les immigrants au moment de leur arrivée au Canada, du rôle essentiel que l'immigration a joué dans le développement du Canada et de la contribution des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie canadiens. En février 2011, le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 est devenu le premier musée national situé au Canada atlantique.

[MANDAT, MISSION ET LOIS APPLICABLES]

Le 25 novembre 2010, la législation créant le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 a pris force de loi. En vertu de la *Loi sur les musées*, le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 est une entité juridique distincte appartenant entièrement à l'État. Elle fonctionne de façon indépendante du gouvernement dans ses opérations journalières et sa programmation.

Les amendements de la *Loi sur les musées* confèrent au Musée le mandat suivant :

Explorer le thème de l'immigration au Canada en vue d'accroître la compréhension du public à l'égard des expériences vécues par les immigrants au moment de leur arrivée au Canada, du rôle essentiel que l'immigration a joué dans le développement du Canada et de la contribution des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie canadiens.

À titre de société d'État, faisant partie du portefeuille du Patrimoine Canadien, le Musée contribue aussi à l'atteinte des objectifs politiques généraux du gouvernement fédéral. Le mandat d'intérêt public

du Musée est exposé dans le préambule de la *Loi sur les musées*, qui énonce que « Chaque [musée national] :

- a) joue un rôle fondamental, seul ou en collaboration avec d'autres musées ou institutions analogues, dans la conservation et la promotion, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, du patrimoine du Canada et de tous ses peuples, de même que dans la constitution de la mémoire collective de tous les Canadiens et Canadiennes et dans l'affirmation de l'identité canadienne;
- b) représente tant une source d'inspiration et de connaissance qu'un lieu de recherche et de divertissement qui appartient à tous les Canadiens et Canadiennes, et offre dans les deux langues officielles un service essentiel à la culture canadienne et accessible à tous.»

Le Musée est aussi sous la gouverne du régime de contrôle et de responsabilité des sociétés d'État, créé en vertu de la Partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le Musée est tenu de respecter une gamme de dispositions provenant d'autres statuts, notamment : la *Loi sur l'accès à l'information*; la *Loi sur la protection des renseignements personnels*; la *Loi sur les langues officielles* et *Règlements*; et le *Code canadien du travail*, entre autres.



© SteveKaiserPhotography.ca

[LE CONSEIL D'ADMINISTRATION]

Le Conseil d'administration du Musée agit comme un organe de gouvernance et est redevable devant le Parlement en ce qui regarde la gestion du Musée par l'intermédiaire du ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles. Le Conseil d'administration est responsable de l'orientation stratégique et de la supervision en général.

La *Loi sur les musées* prévoit un Conseil d'administration composé de 11 membres nommés par le ministre avec l'approbation du gouverneur en conseil. Le Conseil d'administration est soutenu par quatre comités :

Un Comité exécutif et des finances, qui prend les décisions au sujet des réunions du Conseil d'administration, supervise la planification et la performance financières, les projets

d'immobilisation, les placements (notamment le fonds de dotation) et évalue la performance de la directrice/chef de la direction.

Un Comité de vérification et de gestion des risques, essentiellement afin d'assumer les responsabilités prescrites au chapitre 148 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*;

Un Comité des ressources humaines, de la gouvernance et des nominations, offrant des orientations stratégiques, supervisant la gestion des ressources humaines du Musée;

Un Comité du développement, pour offrir des orientations stratégiques et superviser les activités de financement et les efforts de développement du Musée.

Président



Mark Boudreau
Halifax, Nouvelle-Écosse



Ralph Chiodo
Toronto, Ontario



Tung Chan
Richmond,
Colombie-Britannique



Richard (Cy) LeBlanc
Grande-Digue,
Nouveau-Brunswick



Troy Myers
Dartmouth,
Nouvelle-Écosse



Phuong T.V. Ngo
Orleans, Ontario



**Rosanna
Saccomani,
Q.C.**
Edmonton, Alberta



**James (Bradley)
Stafford, CA**
Vancouver,
Colombie-Britannique



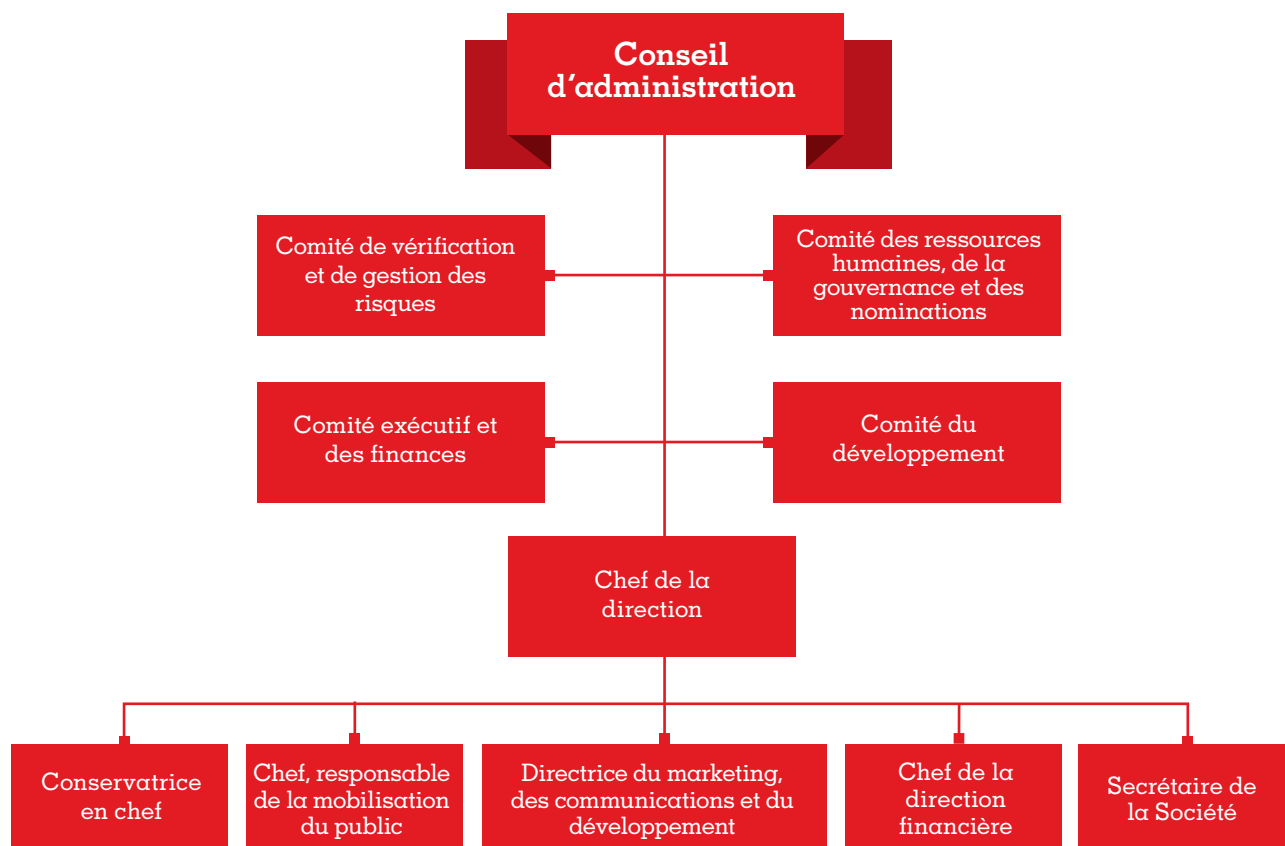
**Dr. Frances
Swyripa**
Edmonton, Alberta



Laurie Watson
Calgary, Alberta

[DIRECTION ET EMPLOYÉS]

Bien que le Conseil d'administration soit responsable des résultats et des activités commerciales du Musée, la chef de la direction, appuyée par l'équipe de la haute direction, est responsable de la gestion journalière de la performance du Musée et de l'atteinte de ses objectifs.



Le personnel photographié avec nos nombreux bénévoles dévoués



De gauche à droite : Jennifer Tramble, Kendall Blunden, Marie Chapman, Fiona Valverde, Tanya Bouchard, Carrie-Ann Smith

L'ÉQUIPE DE LA HAUTE DIRECTION

Marie Chapman, directrice/chef de la direction

Kendall Blunden, CA, chef de la direction financière

Tanya Bouchard, conservatrice en chef

Carrie-Ann Smith, chef, responsable de la mobilisation du public

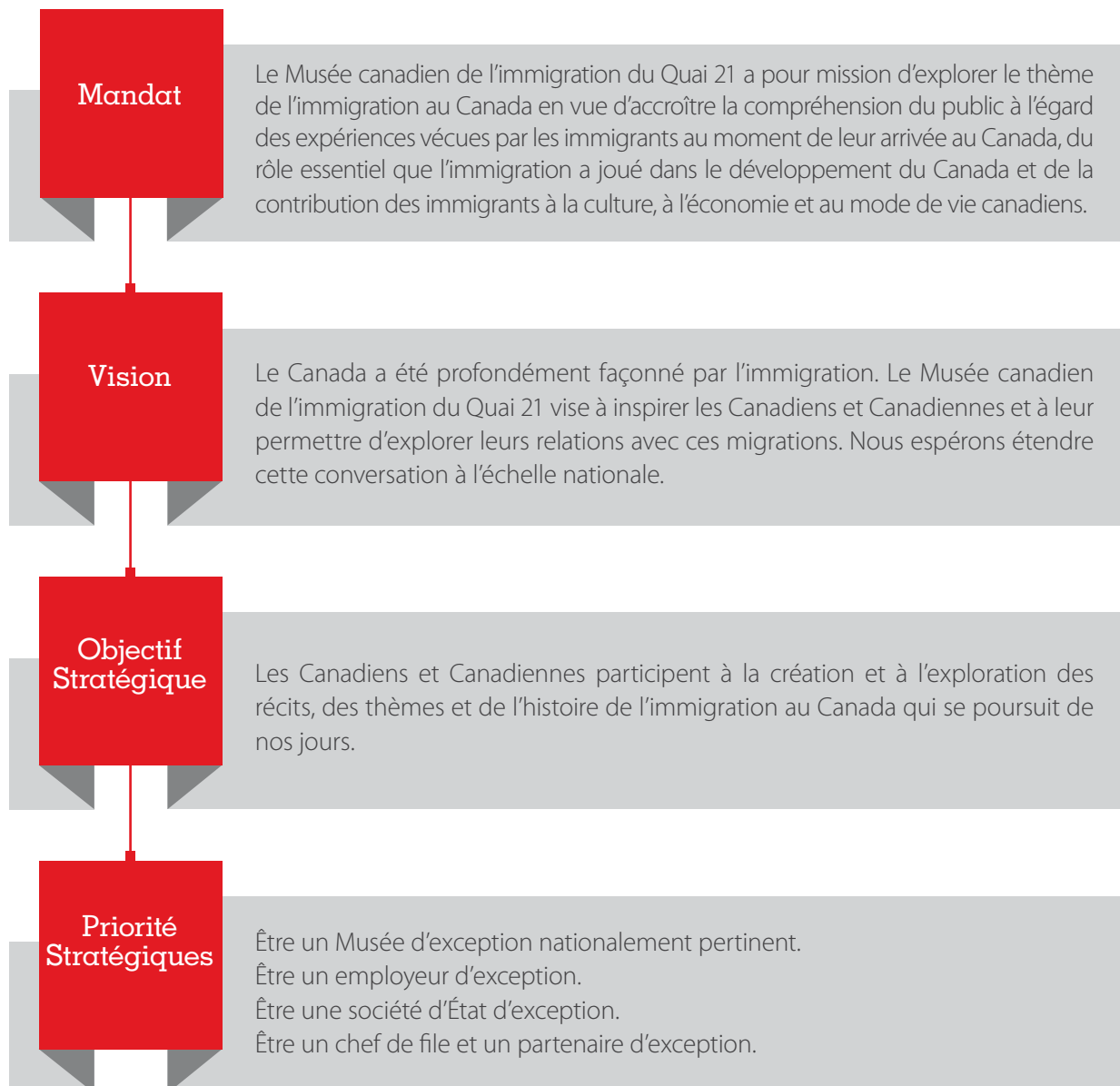
Jennifer Tramble, secrétaire de la Société

Fiona Valverde, directrice du marketing, des communications et du développement

Le Musée comptait 46 employés à temps plein en mars 2013. En plus de ce personnel engagé et dévoué, le Musée compte sur un vaste réseau de bénévoles loyaux.

[ORIENTATION STRATÉGIQUE]

L'orientation stratégique du Musée découle de son mandat et de sa vision sous forme d'objectifs et de priorités stratégiques :



[PRINCIPALES PRIORITÉS STRATÉGIQUES]

ÊTRE UN MUSÉE D'EXCEPTION NATIONALEMENT PERTINENT

Être **un musée d'exception nationalement pertinent** à la fois mobilisateur, reflet des expériences diverses et des contributions de tous les immigrants au fil de l'histoire canadienne, respecté pour son intégrité curatoriale et pertinent pour tous les Canadiens et Canadiennes dans l'ensemble du pays.

ÊTRE UN EMPLOYEUR D'EXCEPTION

Être **un employeur d'exception** qui crée un milieu de travail équitable, habilitant, sain et sécuritaire, et un effectif productif, doté de principes, fidèle, adaptable et représentatif de la diversité inhérente à la société canadienne.

ÊTRE UNE SOCIÉTÉ D'ÉTAT D'EXCEPTION

Être **une société d'État d'exception** fiscalement responsable, bien gérée, respectant toutes les lois d'application, politiques et directives, et pleinement redevable des résultats envers les Canadiens et Canadiennes.

ÊTRE UN CHEF DE FILE ET UN PARTENAIRE D'EXCEPTION

Être **un chef de file et un partenaire d'exception** afin d'élaborer des contenus et une programmation, d'accroître les occasions de faire connaître le Musée dans tout le pays et d'aider les institutions sœurs au sein du portefeuille du Patrimoine canadien à remplir leur mission auprès d'un plus grand nombre de Canadiens et Canadiennes.

PIER 21



Canadian Museum of
Immigration at Pier 21



Musée canadien de
l'immigration du Quai 21

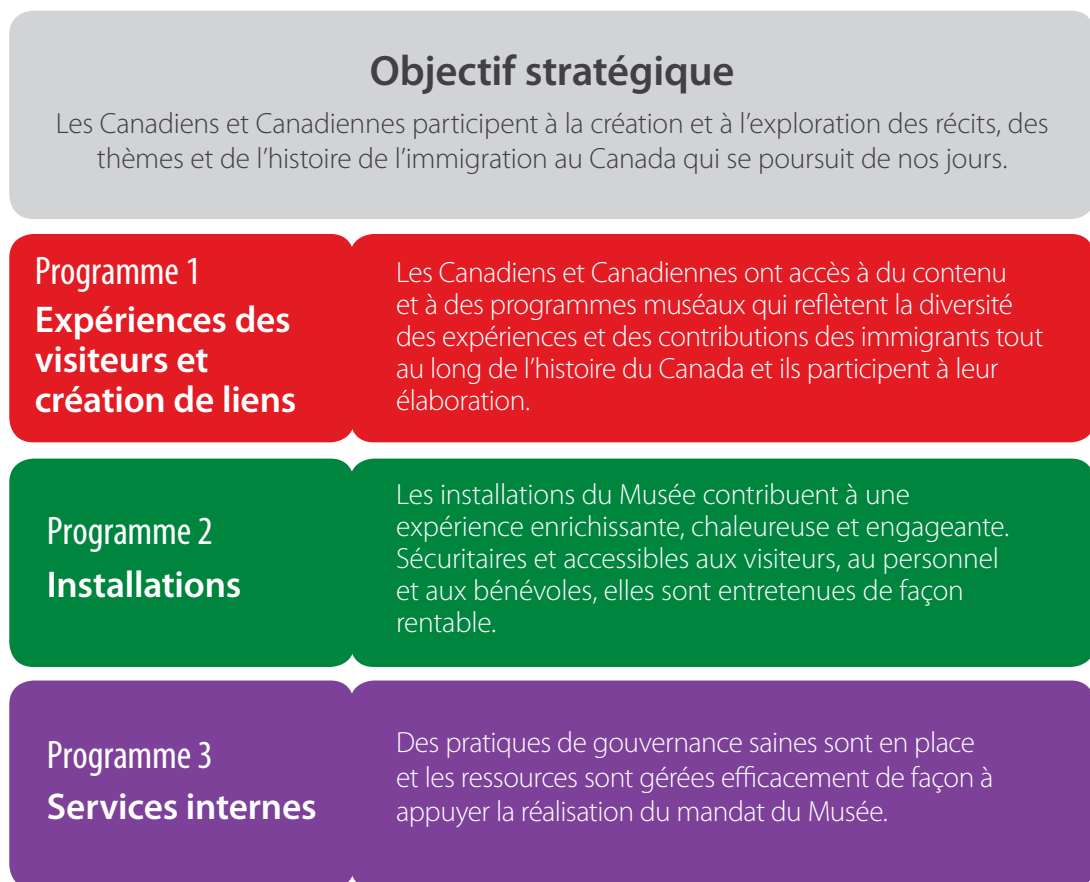
Afin de fournir au gouvernement et au Parlement des informations complètes sur le rendement de ses activités financières et non-financières, le Musée a mis au point une architecture d'alignement des programmes (AAP). L'AAP regroupe toutes les activités de manière à démontrer leur interrelation et les résultats stratégiques auxquels elles contribuent.

L'objectif stratégique global gouvernant toutes les activités du Musée découlent du mandat prescrit par la loi.

Objectif stratégique : *Les Canadiens et Canadiennes participent à la création et à l'exploration des récits, des thèmes et de l'histoire de l'immigration au Canada qui se poursuit de nos jours.*

Les principaux thèmes sont les suivants :

- Le rôle vital que l'immigration a joué dans l'édification du Canada;
- L'expérience des immigrants à leur arrivée au Canada;
- Les contributions continues des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vies du pays.



[RÉSULTATS]

Au cours de l'exercice 2012-13 le Musée a poursuivi des priorités clés qui préparent le terrain pour la prochaine période de croissance. Voici la liste des progrès accomplis :

PROGRAMME 1

EXPÉRIENCE DES VISITEURS ET CRÉATION DE LIENS

Résultat prévu :

Les Canadiens et Canadiennes ont accès à du contenu et à des programmes muséaux qui reflètent la diversité des expériences et des contributions des immigrants tout au long de l'histoire du Canada et ils participent à leur élaboration.



RÉSULTAT PRINCIPAL 1: **RECHERCHE ET ÉLABORATION DES** **CONTENUS**

Les contenus du Musée explorent le thème de l'immigration canadienne, sans égard aux lieux d'entrée, et la contribution de tous les immigrants à l'édification de la nation canadienne.

Principaux engagements au 31 mars 2013

- Commencer à mettre en œuvre la stratégie d'enrichissement des collections de matériel associé à l'immigration canadienne en général. Notamment le Musée recueillera activement des histoires orales et des histoires intéressantes reflétant sa mission, la mosaïque multiculturelle canadienne et sa dualité linguistique.



- Adopter des politiques et des systèmes et développer l'espace requis pour prendre en charge ce matériel adéquatement.

Résultats au 31 mars 2013

- La stratégie de développement de la collection a été implantée et la cueillette des histoires orales et des témoignages qui reflètent le mandat national du Musée est en cours.
- Une nouvelle politique des collections et les procédures connexes ont été développées et implantées.
- La collection est entreposée de façon sécuritaire et adéquate dans un nouvel entrepôt construit à ces fins. Une gestionnaire de la collection est en place afin d'améliorer activement la qualité et l'accès de la collection, de même que la vitesse de catalogage.
- Un projet sur plusieurs années de catalogage et d'accessibilité de la collection sur la base de données *CollectiveAccess* est entrepris. Des sous-traitants à temps complet ont été embauchés afin de cataloguer la collection; cette mesure permettra d'augmenter le pourcentage accessible sur *CollectiveAccess* de la cible précédente de 30 % à plus de 50 % d'ici 2016.

RÉSULTAT PRINCIPAL 2 : INTERPRÉTATION ET LIENS

Les expositions et la programmation sont novatrices, convaincantes, provoquent la réflexion et reflètent la diversité de l'expérience des immigrants au Canada; et les visiteurs, tant sur place que virtuellement, ont accès à un contenu exceptionnel et novateur et à une expérience dispensée dans les deux langues officielles.

Principaux engagements au 31 mars 2013

- Compléter le Plan directeur d'interprétation thématique qui sera l'assise sur laquelle seront créées les expositions et la programmation du Musée. Commencer à élaborer les concepts d'expositions et de contenus en vue de l'inauguration de l'exposition permanente en 2015.
- Créer la première exposition temporaire élaborée à l'interne par le Musée. Commencer à concevoir la première exposition itinérante du Musée. Accroître le contenu en ligne de 20 % et le développer pour refléter la diversité de l'expérience d'immigration au Canada.
- Continuer à montrer des films en langue française et ceux qui explorent un vaste éventail de cultures et de sujets historiques dans la série *Pleins feux sur la diversité*.

Résultats au 31 mars 2013

- Réalisation d'un Plan général d'interprétation qui guidera l'orientation et le développement de la programmation et de la nouvelle exposition permanente qui doit ouvrir en 2015.



- Réalisation du Plan de conception et de contenu des expositions en vue de l'exposition permanente.
- Inauguration réussie de la première exposition temporaire en interne, *Façonner le Canada : l'exploration de nos paysages culturels*, en juin 2012. Certains éléments sont aussi présentés en ligne.
- Développement de la première exposition itinérante, *Canada : Jour 1*, en cours et à temps pour le lancement à la fin 2013.
- Lancement d'un site Web extensif en juillet 2012, dépassant l'engagement de 20 % de nouveau contenu pour 2013 et résultant en une augmentation de 25 % du nombre de visiteurs distincts.
- Poursuite des programmes populaires comme la série de films *Pleins feux sur la diversité*, la programmation familiale *Découvrez la culture* et les programmes de diffusion dans la collectivité qui attirent plus de 4 000 visiteurs à la programmation publique du Musée.

RÉSULTAT PRINCIPAL 3 : EXPÉRIENCE VISITEUR

L'expérience du visiteur rend possible des liens personnels et émotifs et augmente la fidélité de l'auditoire et la répétition des visites.

Principaux engagements au 31 mars 2013

- Continuer à nous assurer que les processus de planification priorisent fortement une approche d'expérience holistique pour les visiteurs, mettant l'accent sur des relations personnelles.
- Continuer d'accroître la capacité du Musée à offrir une expérience visiteur convaincante à tous points de vue en favorisant une intégration complète, des formations conjointes et le partage du savoir entre les employés des services aux visiteurs et les bénévoles.
- Entreprendre la récolte de données qualitatives et quantitatives sur les visiteurs pour enrichir les séances de formation et favoriser le développement du Musée.
- Améliorer l'expérience visiteur et élargir leur éventail en développant les collections de monographies, microfilms et journaux.



Résultats au 31 mars 2013

Tout le personnel permanent des Services aux visiteurs a été formé et est en mesure d'offrir une expérience complète aux visiteurs du Musée. La formation continue et l'accompagnement au travail font maintenant partie des opérations régulières.

- Plus de 100 000 personnes ont visité le Musée en 2012-13, dont 37 000 visiteurs payants et 4 300 écoliers, ce qui se situe légèrement en-deçà des objectifs de 42 000 visiteurs payants et 6 000 écoliers.
- Implantation d'un sondage de satisfaction des visiteurs à l'été 2012 qui mesurait de façon tangible l'expérience vécue par les visiteurs. 95 % des répondants cotaient leur expérience de la visite comme satisfaisante ou très satisfaisante.
- Amélioration de la mesure de l'achalandage (sur place et en ligne).
- Expansion des collections de monographies et de journal afin de refléter la diversité de l'expérience reliée à l'immigration canadienne.

RÉSULTAT PRINCIPAL 4 :

ACCESSIBILITÉ ET SENSIBILISATION

Les Canadiens et les Canadiennes de toutes les régions du pays ont un meilleur accès à la collection, à l'expertise et aux programmes du Musée et le Musée bénéficie d'une grande notoriété et d'un fort appui au sein du public grâce à ses stratégies de marketing et de communication robustes et efficaces.

Principaux engagements au 31 mars 2013

- Développer et commencer à implanter des stratégies favorisant de solides réseaux et partenariats dans tout le pays.

- Former de nouveaux partenariats de recherche et de collection d'histoire orale afin de soutenir le développement de la première exposition itinérante et du contenu en ligne.
- Développer les liens créés en 2011-12 avec les autres musées nationaux et le portefeuille du Patrimoine canadien afin de trouver des partenaires pour le développement des expositions itinérantes et le partage des ressources et des apprentissages.

Résultats au 31 mars 2013

- Augmentation de la profondeur et de l'authenticité de la programmation, sur le site et en ligne grâce aux partenariats.
 - Le partenariat de témoignages numériques avec *Community Story Strategies* a permis au Musée de se faire partenaire d'une dizaine de groupes de partout au pays afin de les aider à raconter et à enregistrer leurs témoignages d'immigration. Le matériel servira de soutien au développement de la première exposition itinérante et du contenu en ligne.
 - Partenariat avec le Musée canadien des civilisations dans la coproduction de l'exposition *Empress of Ireland* en 2013-14.



PROGRAMME 2

INSTALLATIONS

Résultat prévu:

Les installations du Musée contribuent à une expérience enrichissante, chaleureuse et engageante. Sécuritaires et accessibles aux visiteurs, au personnel et aux bénévoles, elles sont entretenues de façon rentable.



RÉSULTAT PRINCIPAL 1 : AMÉLIORATIONS LOCATIVES

Les installations du Musée sont améliorées et/ou agrandies de façon pertinente afin d'offrir des espaces convenables et accessibles aux visiteurs, aux employés, aux bénévoles, aux expositions et à la programmation; et les projets de construction sont gouvernés par un système de gestion de projet efficace comportant de solides stratégies de gestion des risques et respectent le caractère patrimonial des lieux.



Principaux engagements au 31 mars 2013

- Compléter toutes les rénovations prévues à la mezzanine du Hangar 21 et à l'Annexe de l'immigration comprenant un espace spécialement aménagé pour l'entreposage des collections.
- Entreprendre toutes les améliorations aux infrastructures en tenant compte de la possible expansion du Hangar 22.
- Continuer à gérer les contrats de façon avisée, transparente et responsable, dans le respect du budget et de l'échéancier, en utilisant en tout temps des pratiques efficaces de gestion de projet et de risques.

Résultats au 31 mars 2013

- Les rénovations à la mezzanine du Hangar 21 et l'Annexe de l'immigration (y compris l'espace d'entreposage) ont été complétées dans le respect du budget au 31 mars 2013.
- L'expansion vers l'étage supérieur du Quai 22 débute; l'enveloppe et l'infrastructure dédiées seront terminées d'ici le 31 mars 2014, ce qui nous laissera une année afin de réaménager et d'installer la nouvelle exposition permanente en vue de l'inauguration prévue pour le 31 mars 2015.

RÉSULTAT PRINCIPAL 2 :

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION DU BÂTIMENT ET SÉCURITÉ

Les installations du Musée sont accessibles, sécuritaires et entretenues de manière financièrement efficace.

Principaux engagements au 31 mars 2013

- Adopter les mesures appropriées pour assurer en permanence la protection et la sécurité du personnel, des bénévoles, des visiteurs et des matériaux muséaux et une accessibilité complète.
- Continuer à mettre en place des éléments intrinsèques d'efficacité dans les rénovations et l'expansion (par exemple les modifications au réseau de gaz naturel pour le système CVC) et tirer parti d'une efficacité fonctionnelle et d'économies découlant de la complétion des systèmes CVC, électriques et de communication en 2012-2013.

Résultats au 31 mars 2013

- Aucun accident sur le site en 2012-13.
- Tous les visiteurs ont pleinement accès à toutes les zones publiques du Musée, sans égard au défi physique, et peuvent bénéficier entièrement de l'expérience du Musée sur place.
- Des efficacités de fonctionnement sont réalisées par les nouveaux systèmes CVC, électriques et de communication.





© SteveKaiserPhotography.ca

PROGRAMME 3

SERVICES INTERNES

Résultat prévu :

Des pratiques de gouvernance saines sont en place et les ressources sont gérées efficacement de façon à appuyer la réalisation du mandat du musée.



RÉSULTAT PRINCIPAL 1 : **GOUVERNANCE SAINÉ**

Le Musée égale ou dépasse les normes reconnues en matière de gouvernance d'entreprise et dispose de tous les instruments favorisant une gouvernance saine et pleinement responsable.

Principaux engagements au 31 mars 2013

- Continuer à élaborer et améliorer les outils, politiques, processus et systèmes requis pour soutenir une gouvernance saine et une exploitation efficace du Musée.



- Continuer à utiliser et perfectionner des mécanismes de suivi permanent, de production de rapports et d'amélioration du rendement.
- Tenir la première Assemblée publique annuelle du Musée en mai 2012.

Résultats au 31 mars 2013

- Développement de documents et de procédures clés de gouvernance, notamment un Plan de continuité d'entreprise et un cadre de gestion du risque.
- Première Assemblée publique annuelle (photo ci-dessus) tenue à Halifax en mai 2012 devant plus de 100 visiteurs, donateurs et amis.
- Résultats les plus positifs à ce jour dans les auto-évaluations annuelles de la gouvernance par le Conseil d'administration.

RÉSULTAT PRINCIPAL 2 : GESTION SAINE DES RESSOURCES

L'organisation et ses ressources sont bien alignées de façon à permettre au Musée de réaliser sa mission et d'adopter des politiques de gouvernance et de gestion efficaces et saines.

Principaux engagements au 31 mars 2013

- Poursuivre le recrutement pour appuyer la structure organisationnelle et son mandat national.
- Continuer à recruter, mobiliser et faire évoluer les bénévoles dans l'esprit du nouveau mandat.
- Poursuivre l'élaboration et la mise en œuvre du cadre de gestion, des politiques, systèmes, structures et procédures nécessaires pour soutenir une gestion saine des ressources dans un milieu de travail axé sur des valeurs.
- Mettre en place dans tout l'organisme un programme de gestion du rendement reconnaissant les résultats et fidèle aux valeurs du Musée.

Résultats au 31 mars 2013

- Aucun rapport négatif en provenance du Bureau du vérificateur général en 2012-13.
- L'embauche à la plupart des postes clés est terminée en 2012-13. De nouveaux bénévoles ont été recrutés en première ligne et au soutien administratif.
- Les employés continuent de solliciter activement du développement professionnel et des possibilités éducatives.
- Tout le personnel ayant besoin de formation linguistique y prend part en compagnie de quelques bénévoles.
- Le programme de gestion de la performance des employés mis en place relie les plans de performance individuels aux valeurs centrales du Plan d'entreprise du Musée.

RÉSULTAT PRINCIPAL 3 : DÉVELOPPEMENT ET RELATIONS PUBLIQUES

Le Musée obtient un haut niveau de notoriété et d'adhésion du public par le biais de stratégies efficaces de marketing et de communications; il démontre sa capacité à obtenir continuellement un financement du secteur privé tant par le biais d'activités commerciales que de financement et commandites.

Principaux engagements au 31 mars 2013

- Poursuivre l'élaboration d'une solide stratégie de communications pour les premières années d'évolution du Musée.
- Poursuivre l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie d'image de marque.
- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de communications pour appuyer la collection d'histoires orales et le rayonnement.
- Accroître la production de revenus et la notoriété en conjonction avec la première exposition itinérante et les fêtes du 150e anniversaire du Canada.
- Continuer à cultiver les relations avec les donateurs du Musée tout en mettant en place des politiques de reconnaissance des donateurs dignes d'une institution nationale.
- Mettre en œuvre les recommandations formulées par un groupe d'experts externes en 2011-12 au sujet des dons annuels et planifiés.

Résultats au 31 mars 2013

- En voie d'augmenter le pourcentage des revenus auto-générés du Musée à 26 % par rapport à ses crédits de fonctionnement d'ici 2016.
- À la fin 2012-13, le Musée a lancé sa première campagne de publicité nationale.
- Un appel au soutien a été développé et sert présentement de base aux communications avec les donateurs.
- Des stratégies de grands donateurs ont été développées et leur mise en place est en cours.
- Des programmes de dons annuels et planifiés sont en cours de développement et seront lancés en 2013.



FAITS SAILLANTS DE 2012-13

Le programme *Bienvenue chez vous au Canada* présenté par le Groupe Banque TD

Le partage d'histoires et le rayonnement national

- La campagne de publicité nationale
- Les histoires numériques
- Le programme d'histoires orales
- Le Centre d'histoires de famille Banque Scotia

L'expérience du visiteur

- L'apprentissage au Musée
- Façonner le Canada : l'exploration de nos paysages culturels*
- Trouver sa place* et la séance de dédicaces de Lawrence Hill

Les événements spéciaux de collecte de fonds

- Petit déjeuner avec un canadien fascinant*
- Souper aux vins californiens*

Rendre hommage à Ruth M. Goldbloom, O.C., O.N.S.



LE PROGRAMME BIENVENUE CHEZ VOUS AU CANADA

Accueillir les nouveaux arrivants au Canada a toujours été une partie importante du riche patrimoine du Quai 21. Les immigrants qui arrivaient en paquebot étaient à l'époque accueillis par une grande enseigne placée sur le quai qui disait « *Welcome Home to Canada* » (bienvenue chez vous au Canada).

Depuis 2004, le programme *Bienvenue chez vous au Canada* donne un coup de main aux nouveaux arrivants qui font leurs premiers pas au Canada. Le programme offre des stages de six mois au Musée durant lesquels les participants ont l'occasion de se mêler aux collègues, visiteurs et organismes partenaires. Par la même occasion, ils acquièrent une expérience professionnelle précieuse et ont des possibilités de formation et de mentorat.

Aujourd'hui, le programme du Musée *Bienvenue chez vous au Canada*, présenté par le Groupe Banque TD, est un programme d'employabilité et d'intégration où les nouveaux arrivants peuvent acquérir une expérience de travail significative au Canada et ainsi augmenter leurs possibilités d'emploi. Ce programme montre que le Musée, avec le soutien du Groupe Banque TD, ne fait pas que préserver les histoires des nouveaux arrivants au Canada, mais qu'il contribue à façonner ces histoires.



© SteveKaiserPhotography.ca



© SteveKaiserPhotography.ca



Anciens participants à *Bienvenue chez vous au Canada*

[Le partage d'histoires et le rayonnement national]

Daisy Au

Vancouver,
Colombie-Britannique



Dejan Jokanovic

Toronto, Ontario



Juan Neufeld

Winkler, Manitoba



Shiv Sadhu

Halifax, Nouvelle-Écosse



**Marie-Denise
Douyon**

Montréal, Québec



Luigi Pagano

Toronto, Ontario

LA CAMPAGNE DE PUBLICITÉ NATIONALE

« Je ne suis pas venu ici à cause de la politique ou de la guerre. Ma femme et moi sommes arrivés ici trois jours après notre mariage, pour faire notre vie. »

— Juan Newfeld

Arrivé au Canada en provenance du Mexique en 1977

En mars 2013, le Musée a lancé sa première campagne de publicité nationale conçue pour sensibiliser et recueillir des histoires d'immigration. Des immigrants comme Juan Newfeld ont partagé des histoires personnelles de leur arrivée au Canada.

Les personnes ayant une histoire à raconter sont invitées à visiter quai21.ca/partagez afin de partager leur témoignage avec le Musée.

Les visiteurs de notre site Web peuvent également s'abonner au blogue du Musée et s'inscrire pour recevoir notre bulletin électronique mensuel.



Photographie graciously de Community Story Strategies

LES HISTOIRES NUMÉRIQUES

« Nous avons appris à exprimer nos expériences. On dit souvent aux filles de ne pas raconter leurs expériences, et cela rend les filles plus stressées parce qu'elles ne peuvent s'exprimer en public. Parfois, elles gardent leurs sentiments à l'intérieur. Après avoir fait mon film, je me suis sentie bien car c'est MON expérience et c'est dans MON film. »

— Une participante du programme d'histoires numériques

De St-Jean à Langley, en passant par Whitehorse et bien d'autres, des animateurs du Musée ont sillonné le pays afin de présenter des ateliers d'histoires numériques à 10 groupes communautaires différents.

Au cours de l'atelier de trois jours, les participants ont appris à partager leur histoire verbalement, à écrire leur propre script, à enregistrer leur histoire numériquement et à en faire un montage vidéo personnel final d'une durée de trois à quatre minutes.

Leurs histoires personnelles d'immigration seront disponibles en ligne sur quai21.ca.

LES PARTENAIRES DU PROGRAMME D'HISTOIRES NUMÉRIQUES SONT PARTOUT AU CANADA :

Refugee and Immigrant Advisory Council Inc., St-Jean, Terre-Neuve et Labrador

Musée canadien de l'immigration du Quai 21, Halifax, Nouvelle-Écosse

Boys and Girls Club of London, London, Ontario

Four Villages Community Health Centre, Toronto, Ontario

Immigrant Services Guelph-Wellington, Guelph, Ontario

Newcomers Employment and Education Development Services Inc., Winnipeg, Manitoba

The New Iceland Heritage Museum, Gimli, Manitoba

Southern Alberta Ethnic Association, Lethbridge, Alberta

Boys and Girls Clubs of South Coast BC, Langley, Colombie-Britannique

Centre multiculturel du Yukon, Whitehorse, Yukon



LE PROGRAMME D'HISTOIRES ORALES

Documenter, préserver et partager l'histoire de l'immigration du Canada sont au cœur même de ce que nous faisons. Dans le cadre du programme continu d'histoires orales du Musée, des expériences de première main de l'immigration et les souvenirs des gens sont enregistrés au moyen d'entrevues approfondies d'histoires orales dirigées par les historiens du Musée. Ces témoignages enregistrés font partie de la mémoire historique du pays et fournissent une occasion d'entendre comment les gens se souviennent et donnent sens à leur expérience d'immigration.

En 2012, notre équipe d'histoires orales a entrepris un voyage de collecte pancanadien qui nous a permis de connecter avec les Canadiens et les Canadiennes et de documenter des récits oraux d'immigrants provenant de diverses communautés — de Halifax à Fredericton, Montréal, Toronto, Winnipeg, Vancouver et au-delà.

Ces histoires seront conservées et partagées avec d'autres Canadiens et Canadiennes par le biais d'expositions et bientôt en ligne, pour les générations à venir.



© SteveKaiserPhotography.ca

LE CENTRE D'HISTOIRES DE FAMILLE BANQUE SCOTIA

«Vous m'avez beaucoup aidé à retracer mes grands-parents maternels. Votre aide a été précieuse. Je suis très heureux de ce que vous avez fait pour moi. Vous m'avez donné l'élan nécessaire pour continuer à creuser et à pousser les recherches sur l'histoire de ma famille».

— Un visiteur au Centre d'histoires de famille Banque Scotia

Le Centre d'histoires de famille Banque Scotia du Musée est un endroit particulier où les racines et les liens familiaux peuvent être découverts. Chaque jour, des membres du personnel qui sont passionnés par la recherche généalogique aident des visiteurs, sur place et en ligne, de partout au Canada et ailleurs dans le monde, dans la recherche de leurs racines. En 2012-13, plus de 19 000 visiteurs en ont appris davantage sur l'histoire de leur famille par le biais du Centre d'histoires de famille Banque Scotia.

[L'expérience du visiteur]



L'APPRENTISSAGE AU MUSÉE

Des apprenants de tout âge participent à tous les jours aux propositions passionnantes de formation du Musée. Des visites guidées animées donnent vie à l'histoire. Des histoires fascinantes d'immigration sont intégrées aux visites, permettant ainsi aux gens de connecter aux expériences des nouveaux arrivants au Canada. Nos interprètes enthousiastes amènent les visiteurs dans une époque capitale de l'immigration du Canada, entre 1928 et 1971. À travers le programme des immigrants reçus, les apprenants vivent une expérience de première main de ce qu'était immigrer par les portes du Quai 21.



© SteveKaiserPhotography.ca



© SteveKaiserPhotography.ca



FAÇONNER LE CANADA : L'EXPLORATION DE NOS PAYSAGES CULTURELS

L'exposition *Façonner le Canada : l'exploration de nos paysages culturels* a été inaugurée en juin 2012. Cette première exposition temporaire en interne proposait des portraits photographiques contemporains réalisés par Naomi Harris et démontrait comment la culture canadienne est façonnée par l'immigration par des études de cas portant sur des thématiques comme la foi, la nourriture, la famille, les loisirs et le voisinage.

Cette exposition a inspiré notre programme estival de photographie *Pleins feux sur la jeunesse*. Le programme a réuni des jeunes du *Boys and Girls Clubs of Canada* et du *YMCA Centre for Immigrant Programs* de la municipalité régionale d'Halifax. Ensemble, ils ont appris sur l'art de la photographie et ont exploré leur propre culture par le biais de photographies prises autour du Musée et dans leur voisinage. Les travaux de ces jeunes ont été présentés au public dans le cadre du festival *Nocturne : les arts de la nuit (Nocturne : Art at Night)* d'Halifax, inspirant ainsi les autres à réfléchir sur leur façon de définir la culture dans leur propre voisinage.



Les deux photos du haut par Nicole Landry



TROUVER SA PLACE ET LA SÉANCE DE DÉDICACES DE LAWRENCE HILL

En mars dernier, l'auteur réputé canadien Lawrence Hill a séduit les auditoires lors de deux événements « salle comble » au Musée. S'inspirant de *Trouver sa place / Réflexions sur l'identité afro-canadienne : Photographies de la Wedge Collection*, l'exposition temporaire présentée au Musée de janvier à mars 2013, Hill s'est livré auprès du public sur le thème de l'identité raciale.

S'adressant aux étudiants et d'autres membres de la communauté, l'auteur a lu des passages de son livre *Black Berry, Sweet Juice: On Being Black and White in Canada*. Le même soir, il a invité des adultes dans une discussion portant sur *The Book of Negroes*, son ouvrage ayant remporté le *Commonwealth Writers' Prize*. Les deux événements ont été suivis d'une période de questions et de dédicaces qui ont permis de nombreuses conversations intéressantes.

Le Musée a été honoré d'accueillir cet auteur de renommée internationale qui a inspiré tant de Canadiens et Canadiennes à plonger davantage dans notre histoire collective et à réfléchir sur leurs conceptions personnelles de l'identité.





[Les événements spéciaux de collecte de fonds]

Wadih Fares, quatrième de la droite

PETIT DÉJEUNER AVEC UN CANADIEN FASCINANT

Le Musée a présenté cette année deux *Petits déjeuners avec un canadien fascinant* vraiment inspirants grâce à l'appui généreux de notre commanditaire présentateur, le ministère du Travail et de l'Éducation supérieure de la Nouvelle-Écosse, et de notre commanditaire contributeur, la Banque HSBC du Canada.

En avril, le Chef de police Jim Chu du service de police de Vancouver, a inspiré son auditoire en réfléchissant au rôle de l'immigration pour créer des communautés fortes et bâtir un meilleur Canada.

Au petit déjeuner de novembre, Wadih Fares, C.M., P. Ing., FEC., D.Comm., Président et P-DG du Groupe WM Fares, a partagé son histoire personnelle d'immigration et ses vues quant à la valeur de l'immigration pour bâtir une société entreprenante et dynamique.

Un premier *Petit déjeuner avec un Canadien fascinant* sera tenu hors de Halifax, en 2013-14.



Le chef de police Jim Chu



SOUPER AUX VINS CALIFORNIENS

Tel un bon vin, le *Souper aux vins californiens* s'améliore en vieillissant. Le 11^e événement annuel, tenu en mai 2012, a été l'un des plus réussis à ce jour. Grâce au travail du comité organisateur, l'appui de nos commanditaires et donateurs et la générosité des mécènes présents, le souper a permis de recueillir plus de 100 000 dollars en vue de soutenir les initiatives éducatives et de programmation du Musée.





Photographiée par Danny Dechtar

[Rendre hommage à Ruth M. Goldbloom, O.C., O.N.S.]

LE FONDS DE BOURSES POUR L'ÉDUCATION RUTH GOLDBLOOM

« Ruth s'est faite championne du Musée, de sa restauration en 1999 jusqu'à son périple vers sa désignation comme musée national et au-delà. Son âme fera toujours partie du Quai 21. »

— John E. Oliver, premier président

Le leadership passionné de Ruth Goldbloom et son engagement sincère envers le Quai 21 aura été source d'inspiration. Ruth a généré des dons de 9 millions de dollars pour la restauration originale du Quai 21. En tant que présidente de la Fondation du Quai 21, elle a dirigé la campagne nationale des bâtisseurs du pays, représentant une somme de 7 millions de dollars, afin de fournir des ressources permanentes au Quai 21 et lui permettant ainsi de conserver sa place dans le cœur de tous les Canadiens et Canadiennes. Ruth a servi comme membre du Conseil et présidente de la Société du Quai 21 et a été membre du Conseil du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 jusqu'à son décès, en août 2012.

Le Fonds de bourses pour l'éducation Ruth Goldbloom a été créé en l'honneur de Ruth, reconnaissant ainsi sa passion pour le Quai 21 et le Canada et son engagement de longue date envers une éducation accessible à tous.

De généreux donateurs de partout au Canada ont déjà versé plus de 60 000 dollars au Fonds. Ils contribuent à faire en sorte que des jeunes d'un océan à l'autre ont la possibilité de découvrir de leurs propres yeux une partie essentielle du patrimoine canadien — notre histoire de l'immigration — et de partager le rêve de Ruth pour un Canada meilleur.



Ruth M. Goldbloom, O.C., O.N.S. fête nos sept bâtisseurs du pays à l'occasion d'une cérémonie d'inauguration spéciale en novembre 2009.
Photographié par Danny Dechtiar.

[RAPPORT DE GESTION]

Les amendements à la *Loi sur les musées* qui ont fait du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 (le Musée) une société d'État, définissent son objectif fondamental. L'objectif stratégique du Musée est d'inciter les Canadiens et les Canadiennes à créer et explorer les récits, les thèmes et l'historique de l'immigration au Canada qui se poursuit de nos jours.

Ce qu'il fait par le biais de trois activités de programme :

Expérience des visiteurs et création de liens : Les Canadiens et Canadiennes ont accès à du contenu et à des programmes muséaux qui reflètent la diversité des expériences et des contributions des immigrants tout au long de l'histoire du Canada et ils participent à leur élaboration.

Installations : Les installations du Musée contribuent à une expérience enrichissante, chaleureuse et engageante. Sécuritaires et accessibles aux visiteurs, au personnel et aux bénévoles, elles sont entretenues de façon rentable.

Services internes : Des pratiques de gouvernance saines sont en place et les ressources sont gérées efficacement de façon à appuyer la réalisation du mandat du musée.

Le plan stratégique pour 2012-13 à 2016-17 précise les objectifs, les principales activités et les résultats escomptés par secteur de programme. Les résultats pour l'exercice 2012-13 sont l'objet de ce Rapport annuel.

PERFORMANCE

L'exercice 2012-13 est le second exercice complet du Musée canadien de l'immigration du Quai 21. Comme ce Rapport annuel l'exprime en détail, le Musée a obtenu des résultats significatifs en fonction des engagements pris dans son Plan d'entreprise 2012-13. Les réalisations à l'égard des principales priorités ont pavé la voie pour la prochaine période de développement.

RÉSULTATS FINANCIERS ET PERSPECTIVES

Au cours des deux dernières années, le Musée a créé les fondations lui permettant de devenir un musée national. Il a mis en place les installations, la technologie et l'équipe pour assurer la croissance du Musée, aux plans de la taille et de la portée.

Les rénovations à l'Annexe de l'immigration et à la mezzanine du Hangar 21 ont été complétées selon le budget et l'expansion à l'étage du Hangar 22 est en cours. L'embauche pour plusieurs postes stratégiques a été complétée durant l'année. Le Plan directeur d'interprétation a été élaboré afin d'orienter la direction et l'élaboration des programmes et la nouvelle exposition permanente dont l'inauguration est prévue en 2015. Le Plan de conception et des contenus de la nouvelle exposition permanente a aussi été créé.

D'autres projets majeurs se poursuivent : la création de notre première exposition itinérante *Canada : Jour 1* est à jour en vue d'une ouverture vers la fin de 2013; le projet pluriannuel de cataloguer les collections et de les rendre accessibles par le biais de la base de données *CollectiveAccess* progresse; et la première campagne de publicité nationale, lancée en mars 2013, se poursuivra jusqu'à la fin de juin 2013.

Ces réalisations sont menées en utilisant les crédits gouvernementaux et d'autres revenus. D'autres dépenses d'infrastructures et de fondations seront effectuées durant le prochain exercice en recourant à l'actif net non affecté.

EXPLOITATION

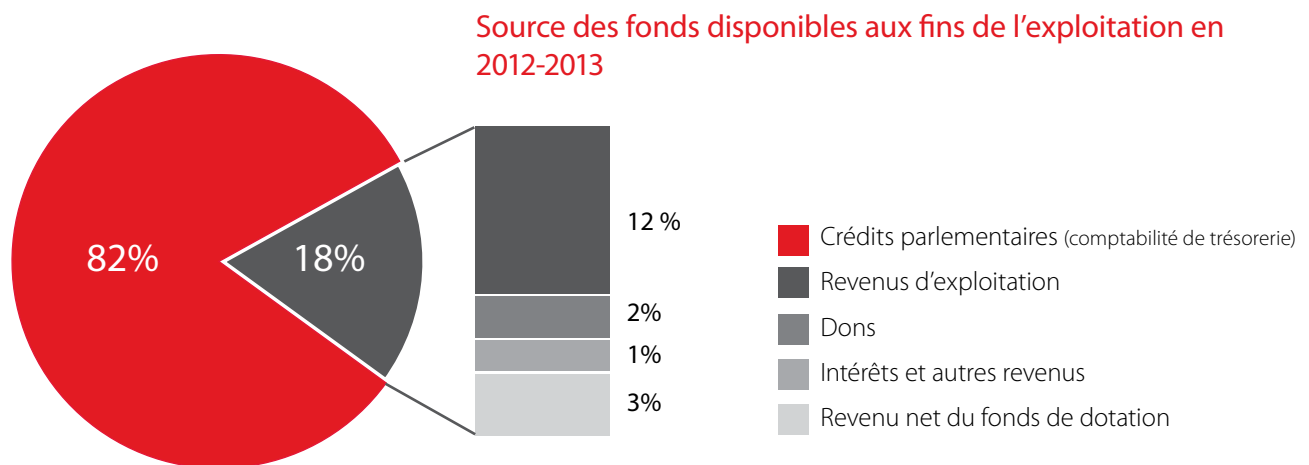
Les résultats d'exploitation pour la deuxième année complète de fonctionnement du Musée ont générés un excédent des produits sur les charges de 0,9 million de dollars. De cette somme, 0,3 million de dollars représentent les produits financiers nets sur les placements du fonds de dotation qui ont

été grevés d'une affectation interne par le Musée. Conjugué à l'actif net non affecté de 2,1 millions de dollars de 2011-12, ce résultat porte l'actif net non affecté au 31 mars 2013 à 2,7 millions de dollars.

Les fonds disponibles pour l'exploitation du Musée sont constitués de crédits parlementaires et de revenus auto-générés comprenant les produits d'exploitation, les dons, les intérêts et produits divers et les produits nets sur les placements du fonds de dotation.

un nombre moindre de visiteurs affectant à la fois les revenus de billetterie et les ventes du Centre d'histoires de famille Banque Scotia.

Le produit net de 0,3 million de dollars obtenu sur les placements du fonds de dotation est inscrit dans l'État des résultats pour l'exercice terminé le 31 mars 2013. Ce revenu a été grevé d'une affectation interne par le Musée, sur approbation du Conseil d'administration, afin d'être utilisé ultérieurement.



Selon la comptabilité d'exercice, les crédits ont augmenté de 2,4 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2013, passant de 6,4 millions à 8,8 millions de dollars. En 2012-13, le Musée a commencé à recevoir son budget d'exploitation régulier de 7,7 millions de dollars tel qu'approuvé par le Parlement. Le solde de 1,1 million de dollars affecté aux crédits représente l'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations.

Les produits d'exploitation, dons et intérêts et produits divers atteignaient 1,5 millions de dollars pour l'exercice terminé au 31 mars 2013, montrant peu de changement en comparaison de l'exercice 2011-12, et étant légèrement inférieurs aux prévisions budgétaires. Des dons moins importants, l'annulation d'un événement spécial majeur, et les revenus de billetterie et de ventes du Centre d'histoire familiale Banque Scotia moindres ont été compensés par le succès d'autres événements spéciaux et des revenus de location de salles plus élevés. La diminution des ventes est attribuable à

Cet élément est présenté dans les états financiers de 2012-13 comme un transfert de l'actif net non affecté à l'actif net grevé d'une affectation interne.

Les gains et pertes non réalisés sur les placements ne sont pas enregistrés comme des produits, mais comme des gains et pertes de réévaluation cumulés dans l'État de la situation financière. Une diminution nette de 0,1 million de dollars des gains de réévaluation cumulés a été enregistrée pour l'exercice; portant à 0,2 million de dollars le rendement global des placements du fonds de dotation pour 2012-13. Pour 2011-12, les placements du fonds de dotation affichaient un rendement global légèrement négatif.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2013, les charges étaient en hausse de 2,2 millions de dollars, passant de 8,0 millions de dollars en 2011-12 à 10,2 millions de dollars en 2012-13, tout en demeurant inférieures au budget. Cette augmentation est principalement attribuable à l'expansion des activités du Musée. Les augmentations les plus

significatives ont été celle de 1,0 million de dollars en frais liés aux personnel en raison de la croissance prévue de l'effectif et l'augmentation de 1,0 million de dollars en dépenses d'amortissement résultant d'une hausse des immobilisations. Historiquement, le Musée a comme pratique d'exercer de la frugalité et il limite ses dépenses en matière de déplacements et d'hébergement.

SITUATION FINANCIÈRE

L'actif a diminué de 1,6 million de dollars à 22,0 millions de dollars au 31 mars 2013, principalement en raison de la diminution de 5,9 millions de dollars de la trésorerie, compensée par une croissance des immobilisations de 3,5 millions de dollars et de 0,8 million de dollars de la trésorerie et des placements du fonds de dotation. La diminution de la trésorerie est notamment attribuable à l'acquisition d'immobilisations et au calendrier des paiements effectués aux fournisseurs. Les améliorations locatives constituent la majorité de l'augmentation des immobilisations.

La trésorerie et les placements du fonds de dotation atteignaient 6,3 millions de dollars au 31 mars 2013, comparativement à 5,5 millions de dollars en 2012. Cette augmentation est constituée de dotations reçues de 0,6 million de dollars et de produits nets sur les placements du fonds de dotation réalisés ou non réalisés de 0,2 million de dollars représentant le rendement global du fonds de dotation.

Le passif global a diminué de 3,0 millions de dollars à 13,1 millions de dollars au 31 mars 2013, principalement à cause de la diminution de 3,7 millions de dollars des créditeurs et charges à payer, contrebalancée par une augmentation de 0,7 million de dollars des apports reportés afférents aux immobilisations. La réduction des créditeurs et charges à payer est principalement attribuable à la complétion en 2013 du projet d'immobilisations et au calendrier des paiements effectués aux fournisseurs.

L'actif net englobe les éléments d'actif non affecté et l'actif net du fonds de dotation. L'actif net non affecté a augmenté de 0,6 million de dollars à 2,7 millions de dollars au 31 mars 2013, en raison de l'excédent des produits sur les charges durant l'exercice moins l'affectation interne des produits nets sur les placements du fonds de dotation.

L'actif net afférent au fonds de dotation englobe les dotations reçues de 6,1 millions de dollars, les infimes gains et pertes de réévaluation cumulés et l'actif net grevé d'une affectation interne de 0,3 million de dollars. L'actif net du fonds de dotation a augmenté de 0,8 million de dollars en raison de dotations reçues de 0,6 million de dollars et des produits nets sur les placements du fonds de dotation de 0,3 million de dollars qui ont été grevé d'une affectation interne, le tout réduit par la variation de 0,1 million de dollars aux gains et pertes non réalisés.

Le fonds de dotation se compose maintenant de deux caisses : le fonds de dotation général et le fonds de bourses pour l'éducation Ruth Goldbloom. Le fonds de dotation général englobe les contributions de 4,9 millions de dollars transférées de la Fondation du Quai 21 ainsi que des contributions de 1,2 million de dollars reçues par la suite.

En 2012-13, le Musée a créé le fonds de bourses pour l'éducation Ruth Goldbloom en reconnaissance de la passion de Ruth à l'égard du Quai 21 et du Canada et de son profond engagement à rendre l'éducation accessible à tous. Les revenus du fonds aideront à combler les coûts, tels que déplacements et hébergement, de visites éducatives au Musée pour les écoles et les groupes de jeunes ou communautaires permettant aux jeunes de tout le pays de faire directement l'expérience d'une partie essentielle du patrimoine canadien. Le fonds a accumulé à ce jour 0,06 million de dollars de contributions.

D'importantes dépenses d'immobilisations ont été faites à la fin de l'exercice 2011-12 et au début de 2012-13. La rénovation de la mezzanine du Hangar 21 et de l'Annexe de l'immigration (y compris des espaces d'entreposage) a été complétée en 2012-13 dans le respect du budget.

Des plans sont en cours afin de lancer le réaménagement des espaces actuels (Hall Héritage Kenneth C. Rowe et Hall d'exposition Rudolph Peter Bratty) et l'expansion dans de nouveaux locaux au Hangar 22. Il s'agit d'un projet de deux ans qui permettra d'occuper de nouveaux espaces d'exposition correspondant à la mission nationale du Musée.

RISQUES D'AFFAIRES

Risques financiers

Le Musée est exposé à une variété de risques financiers liés à ses activités ainsi qu'à la trésorerie et placements du fonds de dotation. Ces risques comprennent des risques liés au crédit, des risques de liquidités et des risques du marché (risques de changes, risque de taux d'intérêt et autres risques de prix).

L'objectif à long terme de la politique d'investissement du fonds de dotation est de générer des rendements réels à long terme afin de financer la programmation, l'éducation et d'autres éléments de cette nature, tout en préservant en permanence le capital du fonds de dotation.

Pour minimiser les risques afférents à la trésorerie et placements du fonds de dotation, le Musée investit dans un portefeuille diversifié géré par des gestionnaires de portefeuilles professionnels. Les placements du Musée sont régis par une politique d'investissement approuvée par le Conseil d'administration et revue à chaque année. Un Comité d'investissement comprenant des experts indépendants expérimentés en matière d'investissement aide le Musée à superviser la gestion de son portefeuille.

De plus, le Musée a recourt aux services d'un conseiller en investissement indépendant pour appuyer le travail du Comité d'investissement. Selon l'évolution des marchés, le Comité recommande des ajustements à la composition des actifs afin de réduire le risque global du portefeuille. Il établit

également des répartitions cibles permettant des variations dans la ventilation des catégories d'actif à l'intérieur d'une fourchette donnée.

Le Conseil et la direction ont jugé que les risques étaient d'un niveau raisonnable. Les notes aux états financiers présentent une analyse détaillée des risques financiers.

Autres risques d'affaires

Les paiements en remplacement d'impôts (PERI) ne constituent pas encore une pression financière importante pour le Musée, comme c'est le cas pour d'autres musées nationaux. Classés comme un coût fixe non discrétionnaire, les PERI sont des compensations versées aux municipalités pour les pertes encourues pour les propriétés appartenant à l'État, qui ne sont pas assujetties à l'impôt foncier. En 1996, le Conseil du Trésor a approuvé un régime de gestion qui dévolue la responsabilité des PERI de Travaux publics et services gouvernementaux Canada (TPSGC) vers les différents organismes. Contrairement à TPSGC, la plupart des ministères, organismes et sociétés d'État n'ont pas reçu le pouvoir d'obtenir des ajustements annuels de leurs appropriations pour tenir compte des augmentations des PERI. Il était prévu que cela puisse finalement poser des défis aux petits organismes culturels comme les musées. Des discussions se poursuivent avec les organismes centraux, TPSGC et les autres départements concernés pour trouver une solution appropriée à ce problème.

Contrairement à d'autres musées nationaux, le Musée n'est pas propriétaire des locaux du Quai 21 mais les loue de l'Administration portuaire d'Halifax, un apparenté. En 2014-15, le Musée verra une augmentation significative de son loyer annuel tel que prévu au bail de 40 ans négocié au nom du Musée. Cela constitue une pression importante pour le Musée qui n'est pas couverte par les crédits de fonctionnement. Le Musée espère atténuer cette pression par une augmentation des revenus auto-générés et une attention soutenue à la gestion des dépenses.

Le Musée a complété récemment la première étape de construction et amorcé la planification de la dernière étape d'expansion. Les projets d'immobilisations, et particulièrement la rénovation d'installations anciennes comportent des risques. Les employés sont familiers avec les projets antérieurs de construction sur les lieux et ainsi, plusieurs actions seront exercées afin de minimiser les risques associés à cette expansion.

STABILITÉ FINANCIÈRE ET CAPACITÉ DE GÉNÉRER DES REVENUS

Longtemps avant de devenir société d'État, l'organisation fonctionnait comme une société à but non-lucratif autonome autosuffisante. En 2002, la Fondation du Quai 21 fut créée et ses efforts de développement couronnés de succès lui permirent d'accumuler un fonds de dotation de 7,0 millions de dollars. L'organisation affiche l'historique très clair d'une entité vivant selon ses moyens sans dépasser ses budgets et elle continuera sur cette philosophie au cours des années qui viennent.

Le Musée s'est vu attribuer des crédits d'exploitation annuels de 7,7 millions de dollars pour la période de planification. Tant le Conseil d'administration que la direction sont fermement engagés à accroître la proportion du budget provenant de revenus auto-générés englobant la billetterie, les revenus de location de salles, ceux de la boutique et des activités de financement qui inclut les dons majeurs, les dons planifiés, les événements spéciaux et les dons annuels.

En 2012-13, le Musée a recueilli 0,5 million de dollars lors d'activités de financement, y compris des événements spéciaux, de commandite, des dons majeurs ou annuels et d'autres types de contributions. Durant cette période, les contributions au fonds de dotation ont atteint 0,6 million de dollars. En 2013-14 et par la suite, le financement sera une priorité majeure et une stratégie a été élaborée afin d'appuyer l'atteinte d'objectifs de financement de 0,5 million de dollars en 2013-14 et d'un peu plus de 1,0 million de dollars pour les quatre années subséquentes. Ceci s'ajoute aux promesses de dons et aux cadeaux.

Beaucoup de choses ont été accomplies durant les deux années où le Musée a été une société d'État. Ce rythme rapide sera maintenu au cours des deux prochaines années alors que le Musée produira sa première exposition itinérante, complétera ses projets d'immobilisations et continuera d'élargir son large bassin de supporteurs, visiteurs, partenaires et amis.

États financiers du

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013

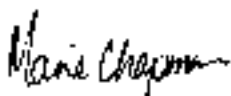
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction a établi les états financiers inclus dans le présent rapport annuel conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public s'appliquant aux organismes sans but lucratif du secteur public et elle répond de l'intégrité et de l'objectivité des données qui y figurent. Les états financiers comprennent des montants qui sont nécessairement fondés sur les estimations et le jugement de la direction. L'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel concorde avec celle contenue dans les états financiers.

Pour assumer sa responsabilité à l'égard de l'intégrité et de la présentation fidèle des états financiers, la direction a établi et maintient des registres et documents comptables, des contrôles financiers et de gestion, des systèmes d'information et des pratiques de gestion. Ces éléments sont conçus dans le but de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les avoirs sont protégés et contrôlés, et que les opérations sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques (LGFP)* et aux règlements qui en découlent ainsi qu'à la *Loi sur les musées* et aux règlements administratifs du Musée.

Le Conseil d'administration doit veiller à ce que la direction respecte ses obligations en matière d'information financière et de contrôle interne. Le Conseil a établi un comité de vérification et de surveillance des risques conformément à l'article 148 de la *LGFP*. Les membres de la direction ne siègent pas au Comité de vérification et de surveillance des risques. Cependant, le Comité rencontre la direction et l'auditeur externe indépendant pour voir comment ces deux parties s'acquittent de leurs responsabilités à l'égard des états financiers et discuter de points concernant l'audit, les contrôles internes et autres questions financières pertinentes. Le Comité de vérification et de surveillance des risques a examiné les états financiers avec l'auditeur externe. Sur la recommandation du Comité de vérification et de surveillance des risques, le Conseil d'administration a approuvé les états financiers inclus dans le présent rapport annuel.

L'auditeur externe du Musée, soit le vérificateur général du Canada, examine les états financiers et fait rapport au ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, responsable devant le Parlement du Musée canadien de l'immigration du Quai 21.



Marie Chapman
Chef de la direction



Kendall Blunden, CA
Chef de la direction financière

Le 20 juin 2013



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du Musée canadien de l'immigration du Quai 21, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2013, et l'état des résultats, l'état des gains et pertes de réévaluation, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

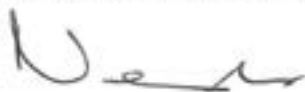
À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 au 31 mars 2013, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis les principes comptables des Normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 dont j'ai eu connaissance au cours de mon audit des états financiers ont été effectuées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur les musées* ainsi qu'aux règlements administratifs du Musée canadien de l'immigration du Quai 21.

Pour le vérificateur général du Canada,



Nancy Y. Cheng, FCA
vérificatrice générale adjointe

Le 20 juin 2013
Halifax, Canada

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

État de la situation financière

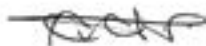
Au 31 mars 2013
(en milliers de dollars)

	2013	2012
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	3 105 \$	8 967 \$
Créances (notes 3 et 15)	589	841
Stocks	154	143
Charges payées d'avance	128	12
	3 976	9 963
Trésorerie et placements du fonds de dotation (notes 9 a) et 15)	6 257	5 476
Immobilisations (note 4)	11 842	8 303
Collections (note 5)	1	1
	22 076 \$	23 743 \$
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (notes 6 et 15)	993 \$	4 686 \$
Produits reportés (note 7)	156	163
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 8)	11 902	11 269
Actif net		
Non affecté	2 692	2 070
Grevé d'une affectation interne (note 10)	282	-
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	(3)	68
Fonds de dotation (note 9 b))	6 054	5 487
	9 025	7 625
	22 076 \$	23 743 \$

Obligations contractuelles (note 12)

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

Au nom du Conseil d'administration :



Tung Chan
Président du Conseil d'administration



James (Bradley) Stafford, CA
Président du Comité de vérification et de gestion des risques

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2013

(en milliers de dollars)

	2013	2012
Produits		
Exploitation (tableau 1)	1 141 \$	1 140 \$
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations transférées de la Société du Quai 21 (note 8)	517	516
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations reçus d'un apparenté (note 8)	15	—
Dons	242	324
Intérêts et produits divers	67	90
	1 982	2 070
Charges (tableau 2)		
Expérience des visiteurs et création de liens	2 518	2 161
Installations	3 777	2 511
Services internes	3 877	3 314
	10 172	7 986
Excédent des charges sur les produits avant les crédits et les produits financiers nets (perte nette) sur les placements du fonds de dotation	(8 190)	(5 916)
Crédits (note 11)	8 812	6 440
Produits financiers nets (perte nette) sur les placements du fonds de dotation	282	(103)
Excédent des produits sur les charges	904 \$	421 \$

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

État des gains et pertes de réévaluation

Exercice terminé le 31 mars 2013

(en milliers de dollars)

	2013		2012	
Gains de réévaluation cumulés au début de l'exercice	68	\$	5	\$
Gains (pertes) non réalisés sur les placements du fonds de dotation (notes 9 b) et 15)	(3)		68	
Gains réalisés sur les placements du fonds de dotation reclassés dans les résultats	(68)		(5)	
Gains (pertes) de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice	(3)	\$	68	\$

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars 2013

(en milliers de dollars)

	Non affecté	Grevé d'une affectation interne	Gains (pertes) de réévaluation cumulés	Fonds de dotation	2013	2012
Actif net au début de l'exercice	2 070	\$ —	\$ 68	\$ 5 487	\$ 7 625	\$ 6 167
Excédent des produits sur les charges	904	—	—	—	904	421
Virement à (de) (note 10)	(282)	282	—	—	—	—
Gains (pertes) de réévaluation (notes 9 et 15)	—	—	(71)	—	(71)	63
Dotations reçues (note 9)	—	—	—	567	567	974
Actif net à la fin de l'exercice	2 692	\$ 282	\$ (3)	\$ 6 054	\$ 9 025	\$ 7 625

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2013

(en milliers de dollars)

	2013	2012
Activités de fonctionnement		
Crédits reçus	7 700 \$	6 300 \$
Autres rentrées de fonds	1 944	961
Sorties de fonds – personnel et fournisseurs	(12 381)	(3 411)
Intérêts reçus	59	64
	(2 678)	3 914
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations	(5 149)	(6 476)
	(5 149)	(6 476)
Activités d'investissement		
Augmentation de la trésorerie et des placements du fonds de dotation	(852)	(871)
	(852)	(871)
Activités de financement		
Crédits reçus pour l'acquisition d'immobilisations	2 250	7 525
Apport reçu pour l'acquisition d'immobilisations	–	167
Dotations reçues	567	974
	2 817	8 666
(Diminution) augmentation de la trésorerie	(5 862)	5 233
Trésorerie au début de l'exercice	8 967	3 734
Trésorerie à la fin de l'exercice	3 105	8 967

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2013
(en milliers de dollars)

1. Pouvoir, objectifs et activités

Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 (le « Musée ») a été constitué en vertu de la *Loi sur les musées*. Le Musée a été créé le 25 novembre 2010 et le transfert et la cession des actifs, des ententes et des documents de la Société du Quai 21 et de la Fondation du Quai 21 ont été effectués le 3 février 2011. Le Musée est une société d'État mandataire nommée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et n'est pas assujetti aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Le mandat du Musée est d'explorer le thème de l'immigration au Canada en vue d'accroître la compréhension du public à l'égard des expériences vécues par les immigrants au moment de leur arrivée au Canada, du rôle essentiel que l'immigration a joué dans le développement du Canada et de la contribution des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie canadiens.

Les activités du Musée sont réparties en trois secteurs qui se complètent mutuellement pour réaliser tous les aspects de son mandat. Voici les trois secteurs :

a) Expérience des visiteurs et création de liens

Recherche et développement de contenu; interprétation et création de liens, incluant programmation publique et expositions; rayonnement national et partenariats; services et structure d'accueil des visiteurs, incluant les activités des bénévoles.

b) Installations

Gestion des installations en mettant l'accent sur l'exploitation de l'édifice; sécurité; améliorations locatives, incluant projets d'investissement.

c) Services internes

Gouvernance; gestion des ressources; développement et affaires publiques, incluant marketing, communications, activités commerciales, location des installations, parrainages et partenariats avec la collectivité.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2013
(en milliers de dollars)

2. Résumé des principales méthodes comptables

a) Mode de présentation

Les états financiers ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public s'appliquant aux organismes sans but lucratif du secteur public.

Le Musée comptabilise les apports selon la méthode du report pour les organismes sans but lucratif.

b) Comptabilisation des produits

i) Crédits

Le gouvernement du Canada verse des fonds au Musée au moyen de crédits législatifs et parlementaires.

Les crédits qui sont explicitement ou implicitement affectés à l'achat d'immobilisations amortissables sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en produits dans l'état des résultats selon la même méthode et sur les mêmes périodes que les immobilisations correspondantes acquises.

Les crédits qui sont affectés à des charges déterminées sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en produits dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les crédits qui ne sont pas affectés à des fins déterminées sont comptabilisés en produits dans l'état des résultats de l'exercice pour lequel le crédit est approuvé.

ii) Dons

Les dons comprennent les apports reçus d'entités non gouvernementales qui ne font pas partie du périmètre comptable du gouvernement fédéral, tels des particuliers, des fondations et des sociétés.

Les apports non affectés sont comptabilisés en produits dans l'état des résultats au moment où ils sont reçus ou à recevoir si la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits et les charges de contrepartie pour les biens et services donnés en nature sont comptabilisés à la juste valeur de marché à la réception.

Les apports grevés d'affectations d'origine externe pour des fins déterminées sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en produits dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel des dépenses connexes sont engagées.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2013
(en milliers de dollars)

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

b) Comptabilisation des produits (suite)

ii) Dons (suite)

Les dotations sont assujetties à des restrictions d'origine externe qui précisent que le capital du fonds de dotation doit être conservé en permanence. Les dotations sont comptabilisées comme des augmentations directes de l'actif net de l'exercice au cours duquel elles sont reçues selon la méthode du report pour les apports.

Les produits financiers sur les placements du fonds de dotation général ne sont pas affectés et le Musée les comptabilise en produits dans l'exercice où ils sont gagnés. Les produits financiers gagnés peuvent, par la suite, être grevés d'une affectation interne par le Musée, telle qu'approuvée par le Conseil d'administration, pour être dépensés à une date ultérieure. Les produits financiers gagnés sur le fonds de dotation pour l'éducation sont affectés, et peuvent être reportés et comptabilisés en produits lorsque les services sont rendus.

iii) Produits d'exploitation

Les fonds provenant des activités du Musée et qui ne sont pas encore gagnés par la prestation de biens ou de services sont reportés et comptabilisés en produits lorsque les biens sont livrés ou les services sont rendus.

iv) Services des bénévoles

Les bénévoles offrent leur temps pour aider le Musée dans ses activités. En raison de la difficulté d'attribuer une juste valeur à ces services, les apports sous la forme de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

v) Apport de biens

Les apports de biens reçus dont la juste valeur ne peut être déterminée facilement ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

c) Collections

Le Musée réunit des collections d'anecdotes, d'artéfacts, d'histoires orales et d'images qui sont liés à son mandat d'explorer le thème de l'immigration au Canada. Ces collections sont élaborées par divers domaines de recherche au sein du Musée.

Les collections du Musée sont comptabilisées à une valeur symbolique de 1 \$ dans l'état de la situation financière, en raison des difficultés pratiques de leur attribuer une valeur significative.

Les objets achetés pour les collections du Musée sont comptabilisés en charges au cours de l'exercice d'acquisition. Les objets donnés au Musée pour ses collections ne sont pas comptabilisés.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2013

(en milliers de dollars)

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

d) Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

e) Immobilisations

Les immobilisations achetées sont comptabilisées au coût. Les apports d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport.

Le coût moins la valeur de récupération estimative des immobilisations est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire et les taux suivants :

Immobilisations	
Améliorations locatives	5 à 10 ans
Base de données sur l'immigration et les navires	5 ans
Matériel de bureau et ordinateurs	3 à 5 ans

f) Avantages sociaux futurs

Tous les salariés éligibles du Musée participent au Régime de retraite de la fonction publique (le « Régime »), un régime contributif à prestations définies établi par la loi, dont le gouvernement du Canada est le promoteur. Autant les salariés que le Musée cotisent au Régime pour couvrir le coût des services rendus au cours de l'exercice. Conformément à la loi en vigueur, le Musée n'a aucune obligation légale ou implicite de verser d'autres cotisations à l'égard des services passés ou de combler les déficits de capitalisation du Régime. Par conséquent, les cotisations sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel les salariés rendent les services et représentent l'obligation totale du Musée au titre du Régime de retraite.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2013
(en milliers de dollars)

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

g) Utilisation d'estimations

La présentation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif et la divulgation d'actifs et de passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges déclarés au cours de la période de présentation de l'information financière. Les montants réels pourraient différer de ceux présentés. Les durées de vie utiles des immobilisations représentent les éléments les plus importants pour lesquels la direction a recours à des estimations. Ces estimations sont examinées annuellement et tout rajustement requis est comptabilisé dans les états financiers de l'exercice au cours duquel il est connu.

h) Instruments financiers

Le Musée a classé tous les actifs et passifs financiers dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur ou dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût. Le Musée soumet les instruments financiers à un test de dépréciation annuel afin de déterminer s'il existe des éléments probants objectifs de moins-valeur. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans l'excédent des produits sur les charges au cours de l'exercice où elles surviennent.

i) Placements

Les placements du fonds de dotation du Musée, qui sont constitués de titres de capitaux propres canadiens, américains et internationaux, d'obligations à revenu fixe et d'actifs de substitution, sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur. Ces placements sont évalués à la juste valeur et les gains ou pertes découlant des variations de valeur sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Les gains et pertes réalisés sur les placements sont comptabilisés dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel ils surviennent. Les évaluations de juste valeur de ces placements sont fondées sur les cours du marché pour des placements sur des marchés actifs.

ii) Autres instruments financiers

Les autres instruments financiers du Musée comprennent la trésorerie, les créances, ainsi que les créditeurs et charges à payer, et sont classés dans la catégorie des éléments évalués au coût. Ces instruments financiers sont comptabilisés au coût.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2013
(en milliers de dollars)

3. Créances

	2013	2012
Créances – tiers	45 \$	93 \$
Créances – ministères et organismes gouvernementaux	544	748
	589 \$	841 \$

4. Immobilisations

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette 2013
Améliorations locatives	13 337 \$	2 131 \$	11 206 \$
Base de données sur l'immigration et les navires	46	20	26
Matériel de bureau et ordinateurs	812	202	610
	14 195 \$	2 353 \$	11 842 \$

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette 2012
Améliorations locatives	8 680 \$	681 \$	7 999 \$
Base de données sur l'immigration et les navires	46	11	35
Matériel de bureau et ordinateurs	320	51	269
	9 046 \$	743 \$	8 303 \$

5. Collections

Le Musée réunit des collections d'anecdotes, d'artéfacts, d'histoires orales et d'images qui sont liés à son mandat d'explorer le thème de l'immigration au Canada. Ces collections sont élaborées par divers domaines de recherche au sein du Musée.

Les collections du Musée sont comptabilisées à une valeur symbolique de 1 \$ dans l'état de la situation financière, en raison des difficultés pratiques de leur attribuer une valeur significative.

Au cours des exercices terminés les 31 mars 2013 et 2012, le Musée n'a engagé aucune charge pour l'achat d'objets pour ses collections et n'a tiré aucun produit de la vente d'objets de collection.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2013

(en milliers de dollars)

6. Créditeurs et charges à payer

	2013		2012	
Créditeurs et charges à payer – tiers	869	\$	4 598	\$
Créditeurs et charges à payer – ministères et organismes gouvernementaux	124		88	
	993	\$	4 686	\$

7. Produits reportés

Les produits reportés que le Musée a comptabilisés au 31 mars sont comme suit :

	2013		2012	
Solde au début de l'exercice	163	\$	96	\$
Fonds reçus au cours de l'exercice	331		407	
Fonds comptabilisés en produits au cours de l'exercice	(338)		(340)	
Solde à la fin de l'exercice	156	\$	163	\$

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2013

(en milliers de dollars)

8. Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des apports d'immobilisations et des apports affectés à l'acquisition d'immobilisations. Les apports reportés sont amortis et passés en résultat selon la même méthode que les immobilisations connexes. Les variations du solde des apports reportés au cours des exercices terminés le 31 mars sont comme suit :

	Transfert de la Société du Quai 21	Crédits	Autres apports	2013
Solde au début de l'exercice	1 925	\$ 9 107	\$ 237	\$ 11 269
Ajouter :				
Crédits reçus pour l'acquisition d'immobilisations	–	2 250	–	2 250
Déduire :				
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(517)	(1 085)	(15)	(1 617)
Solde à la fin de l'exercice	1 408	\$ 10 272	\$ 222	\$ 11 902

	Transfert de la Société du Quai 21	Crédits	Autres apports	2012
Solde au début de l'exercice	2 441	\$ 1 722	\$ 70	\$ 4 233
Ajouter :				
Crédits reçus pour l'acquisition d'immobilisations	–	7 525	–	7 525
Autres apports reçus d'un apparenté pour l'acquisition d'immobilisations	–	–	167	167
Déduire :				
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(516)	(140)	–	(656)
Solde à la fin de l'exercice	1 925	\$ 9 107	\$ 237	\$ 11 269

La partie inutilisée des apports reportés afférents aux immobilisations était de 60 \$ au 31 mars 2013 (2 966 \$ en 2012). Les autres apports reçus d'un apparenté ont été versés par l'Administration portuaire d'Halifax selon le contrat de location des installations au Quai 21.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2013
(en milliers de dollars)

9. Fonds de dotation

a) Trésorerie et placements du fonds de dotation

La trésorerie et les placements du fonds de dotation sont constitués des éléments suivants :

	2013		2012	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Trésorerie et équivalents de trésorerie	161 \$	161 \$	560 \$	560 \$
Fonds de placement				
Instruments à taux fixe	4 265	4 234	3 099	3 166
Titres de capitaux propres canadiens	—	—	578	527
Titres de capitaux propres américains	—	—	490	549
Titres de capitaux propres internationaux	512	584	—	—
Actifs de substitution	1 322	1 278	681	674
	6 099	6 096	4 848	4 916
	6 260 \$	6 257 \$	5 408 \$	5 476 \$

Voici un rapprochement au 31 mars de la trésorerie et les placements du fonds de dotation et de l'actif net du fonds de dotation :

	2013	2012
Actif net du fonds de dotation	6 054 \$	5 487 \$
Comptabilisation des produits financiers nets (perte nette) cumulés du fonds de dotation des exercices antérieurs	(79)	24
Comptabilisation des produits financiers nets (perte nette) du fonds de dotation de l'exercice considéré	282	(103)
Report des produits financiers nets du fonds de dotation de l'exercice considéré	3	—
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	(3)	68
Trésorerie et placements du fonds de dotation (à la juste valeur)	6 257 \$	5 476 \$

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2013
(en milliers de dollars)

9. Fonds de dotation (suite)

b) Actif net du fonds de dotation

Au cours de l'exercice, le Musée a reçu des dotations s'élevant à 567 \$ (974 \$ en 2012), dont aucun montant ne provenait (475 \$ provenaient en 2012) de la Fondation du Quai 21.

L'actif net du fonds de dotation a généré des produits financiers de 282 \$ (perte de 103 \$ en 2012). Au 31 mars 2013, le fonds de dotation avait des pertes non réalisées de 3 \$ (gains non réalisés de 68 \$ en 2012).

Au 31 mars, le fonds de dotation comprenait les dotations cumulatives suivantes :

	2013		2012
Dotations reçues de la Fondation du Quai 21	4 874	\$	4 874
Autres dotations reçues	1 180		613
Actif net du fonds de dotation à la fin de l'exercice	6 054	\$	5 487

10. Actif net grevé d'une affectation interne

L'actif net grevé d'une affectation interne représente les produits financiers de 282 \$ gagnés en 2013 sur les placements du fonds de dotation général qui n'ont pas été dépensés. Ce montant a été grevé d'une affectation interne par le Musée, telle qu'approuvée par le Conseil d'administration, pour être dépensé à une date ultérieure. Le montant est reflété dans les états financiers comme un virement de l'actif net non affecté à l'actif net grevé d'une affectation interne.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2013
(en milliers de dollars)

11. Crédits

Pour réaliser son mandat, le Musée dépend du financement public, qui s'est composé comme suit :

	2013	2012
Crédits parlementaires accordés		
Budget principal des dépenses	9 950 \$	– \$
Budget supplémentaire des dépenses	27	9 975
Crédits législatifs accordés	–	3 850
	9 977	13 825
Crédit de l'exercice précédent utilisé dans l'exercice considéré	2 729	1 680
Crédits reportés pour des projets en immobilisations futurs	(60)	(2 729)
Crédits utilisés pour l'achat d'immobilisations amortissables	(4 919)	(6 476)
	7 727	6 300
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	1 085	140
Crédits comptabilisés en résultat	8 812 \$	6 440 \$

Le Parlement a approuvé un crédit législatif à titre de financement provisoire jusqu'à ce que les crédits parlementaires suivent leur cours normal. Le crédit législatif, disponible à la fois pour les charges de fonctionnement et les dépenses en immobilisations, a permis au Musée de fonctionner jusqu'à ce que ses crédits aient été approuvés par le Parlement, le 27 juin 2011, par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses dans le cadre du processus normal des crédits.

12. Obligations contractuelles

Le Musée a conclu des ententes qui comprennent des coûts de constructions et des services-conseils. Il a également des obligations contractuelles avec l'Administration portuaire d'Halifax, un apparenté, pour la location des installations au Quai 21 jusqu'en février 2051. Au 31 mars 2013, les obligations estimatives sont comme suit :

	Apparenté	Autres	Total
2014	1 001 \$	456 \$	1 457 \$
2015	1 573	–	1 573
2016	1 783	–	1 783
2017	1 801	–	1 801
2018	1 801	–	1 801
2019 à 2051	68 485	–	68 485
	76 444 \$	456 \$	76 900 \$

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2013
(en milliers de dollars)

13. Avantages sociaux futurs

Tous les salariés éligibles du Musée participent au Régime de retraite de la fonction publique (le « Régime »), un régime contributif à prestations définies établi par la loi, dont le gouvernement du Canada est le promoteur. Autant les salariés que le Musée cotisent au Régime. Le président du Conseil du Trésor du Canada établit les cotisations que l'employeur doit verser suivant un multiple des cotisations des salariés. Le taux général de cotisation en vigueur à la clôture de l'exercice se situait entre 1,57 et 1,64 fois la cotisation des salariés (1,74 fois en 2012) jusqu'à un seuil salarial défini. Pour la portion des salaires supérieure à ce seuil, le Musée doit verser des cotisations à raison de 8,00 fois la cotisation de l'employé (8,95 fois en 2012). Les cotisations totales de l'employeur de 369 \$ (266 \$ en 2012) ont été passées en charges dans l'exercice considéré.

La loi oblige le gouvernement du Canada à verser les prestations au titre du Régime. Les prestations de retraite sont généralement acquises pour une période maximale de 35 ans à un taux annuel de 2 % multiplié par le salaire moyen des cinq meilleures années consécutives de service ouvrant droit à pension. Les prestations sont coordonnées avec le Régime de pensions du Canada et sont indexées au taux d'inflation.

14. Opérations entre apparentés

Le Musée est lié, sur le plan de la propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Le Musée est également lié à la Fondation du Quai 21 sur le plan financier suite au transfert de l'actif du fonds de dotation. Le Musée conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités. Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés, et selon des conditions de règlement normales.

En plus des opérations entre apparentés présentées ailleurs dans les présents états financiers, le Musée a engagé des charges s'élevant à 1 516 \$ (1 248 \$ en 2012), composées surtout de loyers et charges locatives et du paiement en remplacement d'impôts totalisant 1 311 \$ (1 085 \$ en 2012) et inclus dans le poste « Installations », et il a gagné des produits de 9 \$ (32 \$ en 2012) avec des apparentés.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2013
(en milliers de dollars)

15. Instruments financiers

Le Musée fait face à un éventail de risques en raison de ses activités. Ces risques incluent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (risque de change, risque de taux d'intérêt et autre risque de prix).

L'objectif à long terme de la politique d'investissement du Musée pour le fonds de dotation est de générer des rendements réels à long terme pour suppléer aux frais de programmation, d'éducation et autres frais de même nature, tout en préservant en permanence le capital du fonds de dotation.

Dans le but de gérer les risques, le Musée investit dans un portefeuille diversifié qui est administré par des gestionnaires de placements professionnels. Les placements du Musée sont régis par une politique d'investissement approuvée par le Conseil d'administration et examinée annuellement. Un comité d'investissement, qui comprend des experts indépendants dans le domaine, soutient le Musée dans la surveillance et la gestion de son portefeuille. Par ailleurs, le Musée a recours aux services d'un conseiller en placement pour épauler le Comité de placements dans son travail. Au fur et à mesure que les marchés financiers évoluent, le Comité de placements recommande des ajustements à la composition de l'actif afin de réduire le risque global du portefeuille et établit des répartitions cibles permettant des variations dans la ventilation des catégories d'actif à l'intérieur d'une fourchette donnée. Au 31 mars 2013, la répartition était de 60 % dans des instruments à taux fixe, 10 % dans des titres de capitaux propres internationaux et 30 % dans des actifs de substitution.

Le Musée a déterminé et évalué comme suit son exposition aux risques financiers :

a) Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque que le Musée subisse une perte financière si une contrepartie manque à ses obligations contractuelles. Un tel risque découle principalement de la trésorerie, de la trésorerie et des placements du fonds de dotation et des créances. Le Musée a déterminé que le risque de crédit n'est pas significatif.

i) Trésorerie

La trésorerie, autre que la trésorerie et les équivalents de trésorerie du fonds de dotation, est détenue dans une banque à charte canadienne. Le Musée réduit son risque de crédit sur la trésorerie en traitant seulement avec des institutions financières réputées et de premier ordre.

ii) Trésorerie et placements du fonds de dotation

Selon la politique d'investissement du Musée à l'égard du fonds de dotation, les placements doivent être détenus dans un portefeuille diversifié de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, d'instruments à taux fixe, de placements en titres de capitaux propres canadiens, américains et internationaux, ainsi que d'actifs de substitution par l'entremise de caisses en gestion commune ou de fonds communs.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2013
(en milliers de dollars)

15. Instruments financiers (suite)

a) Risque de crédit (suite)

ii) Trésorerie et placements du fonds de dotation (suite)

La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont une durée jusqu'à l'échéance d'au plus un an. Les instruments à taux fixe, les placements en titres de capitaux propres et les placements en actifs de substitution sont détenus par l'entremise de caisses en gestion commune et de fonds communs. Les actifs de substitution offrent une volatilité et une corrélation globales plus faibles par rapport aux indices de titres de capitaux propres courants. Le portefeuille d'actifs de substitution affiche une stratégie générale neutre pour les titres de capitaux propres sur les marchés internationaux comportant un risque de marché minimal en matière de titres de capitaux propres ainsi qu'un programme de négociation de contrats à terme dont la gestion est fondée sur la chasse aux tendances qui a accès à un portefeuille diversifié d'instruments financiers dans un éventail de marchés internationaux.

Les placements en instruments à taux fixe, les titres de capitaux propres et les actifs de substitution par l'entremise de caisses en gestion commune font en sorte que le Musée s'expose indirectement au risque de crédit lié aux placements sous-jacents de ces fonds. Ces risques sont gérés au niveau des gestionnaires de placements, qui ont comme objectifs d'investir dans des instruments financiers de première qualité avec des contreparties solvables, en limitant le montant qui peut être placé dans une contrepartie donnée et en respectant d'autres plafonds énoncés dans la politique d'investissement du Musée.

iii) Créances

Le Musée est exposé au risque de crédit de la part des clients pour un montant de 589 \$ provenant du cours normal des activités. Les créances sont comptabilisées au net de la provision pour mauvaises créances applicable, qui a été établie en fonction du risque de crédit déterminé lié à des clients particuliers et d'autres renseignements pertinents. La concentration du risque de crédit est limitée pour les créances, vu la faible valeur des opérations avec des clients autres que des ministères.

Au 31 mars 2013, des créances de 28 \$ étaient en arriéré (plus de 30 jours). Le Musée n'a pas classé de créances comme douteuses parce qu'elles sont généralement auprès de clients gouvernementaux, qui présentent un faible risque de non-perception.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2013
(en milliers de dollars)

15. Instruments financiers (suite)

b) Risque de marché

Le risque de marché représente le risque que des variations des prix du marché, tels que les cours du change, les taux d'intérêt et les autres risques de prix, aient une influence sur les résultats d'exploitation nets du Musée ou sur la juste valeur des instruments financiers qu'il détient.

i) Risque de change

Les placements du fonds de dotation comprennent 487 \$ en placements sous-jacents dans des instruments à taux fixe et des catégories d'actifs de substitution qui comportent un risque de change. Par contre, le risque de change a été déterminé comme étant faible parce que les placements susmentionnés ne constituent pas en règle générale une partie importante du portefeuille. En outre, les fonds font l'objet en général d'opérations de change à terme ou contrats semblables en vue de protéger les fonds contre des fluctuations de prix importantes causées par les variations des taux de change.

Dans certains cas, le Musée effectue des versements en dollars américains à des fournisseurs. Au 31 mars 2013, le Musée n'avait aucun passif libellé en devises qui aurait pu l'exposer à des variations des taux de change. Les fluctuations du dollar canadien par rapport à la devise américaine n'auraient pas une incidence importante sur des résultats d'exploitation nets du Musée.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque de fluctuation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en raison de variations des taux d'intérêt du marché. Les actifs financiers et les passifs financiers à taux d'intérêt variables exposent le Musée au risque de taux d'intérêt pour les flux de trésorerie. Les intérêts gagnés sur les soldes de trésorerie fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les soldes de la trésorerie et les placements du fonds de dotation du Musée, qui sont constitués de liquidités, d'équivalents de trésorerie et d'instruments à taux fixe, rapportent des intérêts à taux fixe et leur valeur est tributaire des taux d'intérêt. Le Musée ne détient pas directement des instruments de créance au 31 mars 2013, mais il détient des placements en instruments à taux fixe par l'entremise de caisses en gestion commune et de fonds communs.

Le Musée gère son risque de taux d'intérêt en conservant un mixte de placements en instruments à taux fixe, notamment des fonds obligataires qui satisfont aux critères de placement énoncés dans la politique d'investissement. Les gestionnaires de placements et de portefeuilles surveillent ces expositions afin de pallier le risque de taux d'intérêt. L'incidence des fluctuations ne peut pas être évaluée facilement, car le Musée détient les fonds et non pas les actifs sous-jacents.

La sensibilité du solde de la trésorerie à une diminution de 0,25 % du taux d'intérêt serait une réduction de 12 \$ du produit d'intérêts pour l'exercice terminé le 31 mars 2013.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2013
(en milliers de dollars)

15. Instruments financiers (suite)

b) Risque de marché (suite)

iii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix survient lorsque la juste valeur des fonds en titres de capitaux propres fluctue à la suite de la baisse d'un indice boursier ou d'autres variables de risque. Les placements du fonds de dotation comprennent 1 458 \$ de fonds composés de placements sous-jacents dans des titres de capitaux propres, dont 874 \$ en actifs de substitution qui ont de façon générale une faible corrélation avec l'indice boursier et les placements en titres de capitaux propres. Par ailleurs, ces actifs de substitution servent à réduire le risque de prix et la volatilité associés aux autres fonds de titres de capitaux propres.

La sensibilité des placements du fonds de dotation est calculée en fonction d'une diminution de 5 % des valeurs de marché. Le taux de sensibilité est déterminé selon l'écart type pour l'ensemble du fonds tel qu'établi par les gestionnaires de placements et de portefeuilles. Au 31 mars 2013, si les valeurs de marché avaient baissé de 5 %, toutes les autres variables demeurant constantes, la diminution des gains et pertes de réévaluation pour l'exercice aurait été de 121 \$ en raison de la baisse de la juste valeur des actifs financiers.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Musée éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers en temps voulu.

Le Musée gère le risque de liquidité en surveillant constamment les flux de trésorerie réels et prévisionnels des activités d'exploitation et des activités prévues d'investissement et de financement, afin de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il aura toujours suffisamment de liquidités pour régler ses passifs à l'échéance, à la fois dans des conditions normales et contraignantes, sans subir de pertes inacceptables ou risquer de nuire à sa réputation. Le Musée a déterminé que le risque n'est pas significatif.

Au 31 mars 2013, l'ensemble des créiteurs et charges à payer du Musée était exigible dans un délai de trois mois.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2013
(en milliers de dollars)

15. Instruments financiers (suite)

d) Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Tous les instruments financiers doivent être classés en fonction de l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations à la juste valeur. La hiérarchie des justes valeurs est fonction des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur d'un instrument financier selon que les données sur lesquelles reposent ces techniques sont observables ou non observables :

- i) Niveau 1 – Les instruments financiers du niveau 1 sont évalués aux prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques.
- ii) Niveau 2 – Les instruments financiers du niveau 2 sont évalués au moyen des prix cotés pour des actifs et des passifs semblables, des prix cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs ou de modèles reposant sur des données observables.
- iii) Niveau 3 – Les instruments financiers du niveau 3 sont évalués au moyen de modèles d'évaluation, de méthodes d'actualisation des flux de trésorerie ou de techniques semblables et au moins une hypothèse ou donnée importante du modèle n'est pas observable.

Tous les actifs financiers et les passifs financiers du Musée sont de niveau 1.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Exercice terminé le 31 mars 2013

Tableau 1 – Produits d'exploitation
(en milliers de dollars)

	2013		2012	
Location de salles	387	\$	317	\$
Boutique	253		252	
Vente de billets pour les expositions	214		242	
Évènements spéciaux	210		241	
Centre d'histoires de famille	55		64	
Programmation	22		24	
	1 141	\$	1 140	\$

Tableau 2 – Charges
(en milliers de dollars)

	2013		2012	
Frais liés au personnel	4 015	\$	3 043	\$
Amortissement des immobilisations	1 610		656	
Loyer	1 178		1 085	
Fournitures et services de fonctionnement	571		758	
Réparation, entretien et exploitation de l'édifice	509		437	
Services professionnels et spéciaux	505		645	
Exposition et programmation	369		305	
Marketing et promotion	286		155	
Coût des marchandises vendues	270		259	
Services publics	242		153	
Fournitures de bureau et administration	235		209	
Formation et perfectionnement professionnel	191		125	
Paieement en remplacement d'impôts	134		99	
Frais de déplacements	57		57	
	10 172	\$	7 986	\$